



PROMOTION DES DROITS AUPRÈS DES ENFANTS ET DES JEUNES 2024 | 2025

Pour que le droit n'oublie personne

Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SOMMAIRE

Éditorial	04	B. Une offre de formation unique dans le champ des services civiques	31
Chiffres clés	07	1. La formation initiale : devenir JADE	31
Statistiques	08	2. La formation complémentaire : apprendre à s'adapter	32
Introduction	10	3. Formations locales : au plus proche de la réalité des territoires	33
I. LE PROGRAMME JADE EN 2025	12	C. Une vision universelle : atteindre les enfants et les jeunes dans leur diversité	34
A. Qui sont les JADE de 2024-2025 ?	12	1. Les interventions en milieu scolaire	34
B. Quoi de neuf dans le programme ?	16	2. Les interventions hors temps scolaire	34
1. Du mouvement sur les territoires	16	3. Les interventions spécialisées	35
2. Une équipe de coordination renforcée	18	4. La participation à différents évènements	36
3. Une promotion très créative pour développer de nouvelles activités	20	D. Un programme piloté par le Défenseur des droits dans une logique partenariale	37
C. Les rendez-vous du programme JADE	22	1. Le Défenseur des droits : une institution au service du programme	37
D. Les paroles inquiétantes, une problématique qui prend de l'ampleur	25	2. Des partenaires essentiels au bon déroulement du programme	38
E. Les JADE parlent de leur mission	26		
II. LES JADE, UN PROGRAMME ÉDUCATIF DU DÉFENSEUR DES DROITS	28	ANNEXES	40
A. Un programme de sensibilisation aux droits de « pair à pair »	28	Territoires	40
1. Des jeunes en service civique aux parcours variés	28	Formateurs	61
2. Un programme bâti sur des outils innovants	30	Remerciements	66

ÉDITORIAL

“TROP SOUVENT, LA PAROLE ET LES DROITS DES ENFANTS SONT DÉLAISSES, ALORS QUE C’EST AVEC EUX QUE LES DROITS DES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES DOIVENT SE RENFORCER, SE SOLIDIFIER, SE DÉVELOPPER.”

Année après année, au sein du Défenseur des droits, les Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices des droits (JADE) participent à la défense et la promotion des droits de l'enfant, dans le respect et la promotion des engagements internationaux de la France, et en particulier de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Trop souvent, la parole et les droits des enfants sont délaissés, alors que c'est avec eux que les droits des générations actuelles et futures doivent se renforcer, se solidifier, se développer. Le programme JADE a été construit pour faire vivre les droits des enfants auprès des enfants eux-mêmes, pour développer un dialogue de confiance, tout en permettant de former ces jeunes en service civique aux droits et libertés.

Et cela fonctionne ! Cette année, ce sont plus de 82 JADE, qui ont bénéficié de près de 150 heures de formation au siège de l'institution. Ils ont effectué 2646 interventions dans des établissements scolaires ou des lieux de vie, et sensibilisé et formé près de 40 722 enfants à leurs droits.

Les JADE, ce sont avant tout des engagements, dans un cadre où s'accomplissent voire naissent des vocations en faveur des droits et des libertés. Leur implication et leur énergie dans ce programme constituent pour l'institution une fierté, qui nous engage à œuvrer toujours vers un futur plus juste pour nos enfants et nos jeunes : ils prendront la relève de la défense des droits.

Les JADE représentent aussi un esprit d'équipe, avec pour la première fois leur choix d'un nom de promotion : Ruby Bridges. Militante pour les droits humains, elle est la première enfant afro-américaine à intégrer une école pour enfants blancs dans les États-Unis de 1960 : un symbole pour défendre des droits aujourd'hui fragilisés, et la reconnaissance de l'importance de l'école pour les rendre effectifs, ici en France.

C'est aussi cela que propose ce programme : une solidarité, des moments de rencontres entre JADE eux-mêmes pour qu'ils puissent construire leur projet et s'appuyer pour cela sur les ressources de l'institution.

35 ans après l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant, il est plus que jamais nécessaire d'agir en faveur des droits de l'enfant, alors qu'un nombre préoccupant de paroles inquiétantes ont été recueillies cette année, que ce soit en matière de santé physique et mentale, de droit à l'éducation, de droit à vivre dans un logement décent.

Il est nécessaire de renforcer la politique interministérielle de l'enfance, de s'attaquer aux problèmes qui minent la protection de l'enfance, que nous avons exposés dans notre décision-cadre de janvier 2025. Face à ces défis et dans ce contexte, les JADE participent notamment, par la formation des enfants et des jeunes à leurs droits, à prévenir les violences à leur encontre.

**“ CELA DEMANDE
UN ENGAGEMENT FORT,
NOTAMMENT FINANCIER,
ET JE SALUE CELLES
ET CEUX QUI NOUS
ACCOMPAGNENT DEPUIS
MAINTENANT 19 ANS
OU QUI NOUS REJOIGNENT
CHAQUE ANNÉE. ”**

En allant dans les écoles, les collèges et les lycées, sur l'ensemble du territoire national, ils les sensibilisent à l'égalité et à la lutte contre les discriminations.

En écoutant et en échangeant avec les enfants, les JADE promeuvent une approche des droits fondée sur le dialogue. Ils participent pleinement aux efforts de l'institution pour prendre en compte la parole des jeunes dans la mise en œuvre des politiques publiques qui s'incarnent avec la grande consultation « J'ai des droits, entends-moi ! » du Défenseur des droits. Cet effort est sans cesse renouvelé, avec, depuis janvier 2025, à l'occasion de leur seconde session de formation, un travail des JADE pour créer de nouvelles activités à intégrer dans le catalogue d'animation.

Et ils s'insèrent également dans des évènements et initiatives locales, en représentant leur mission et l'institution, par exemple lors du Cross départemental à destination des élèves du Calvados, de la journée de l'Engagement organisée par la Ligue de l'Enseignement de Marseille ou encore lors des Hauts de Seine Digital Games.

Ils participent aussi au projet « jeunes contre le racisme et l'antisémitisme » du département de la Seine-Saint-Denis.

Pour que cet engagement perdure et s'étoffe, il est nécessaire de continuer à développer des partenariats avec les collectivités territoriales, qui peuvent accueillir ces jeunes en service civique dans leurs structures. Cela demande un engagement fort, notamment financier, et je salue celles et ceux qui nous accompagnent depuis maintenant 19 ans ou qui nous rejoignent chaque année. Ce programme ne serait pas non plus possible sans la mobilisation de l'équipe jeunesse du Défenseur des droits, et de toutes les directions et agents qui s'engagent dans la formation des JADE et leur accompagnement tout au long de l'année.

Avec mon adjoint, Défenseur des enfants, je souhaite que chaque jeune ambassadeur et ambassadrice des droits soient ici remerciés pour son travail fondamental au service des droits de l'enfant, et des droits et libertés en général. Ce rapport en est la marque.

CLAIRES HÉDON
Défenseure des droits





D
Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

D
Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHIFFRES CLÉS

82

JADE

42 JADE Enfant
25 JADE Égalité
15 JADE Enfant et
Égalité à la Réunion
et à Mayotte



40 722

**JEUNES
SENSIBILISÉS**



30

**DÉLÉGUÉS
RÉFÉRENTS
JADE**



150

**HEURES
DE FORMATION
À PARIS**



2 646

INTERVENTIONS RÉALISÉES

2 226 en établissements scolaires

131 en structures
spécialisées

132 en accueil
de loisirs

75 en structures
d'insertion
professionnelles

87 participations
à des événements
grands publics



173

**PAROLES
INQUIÉTANTES
RECUEILLIES
PAR LES JADE**



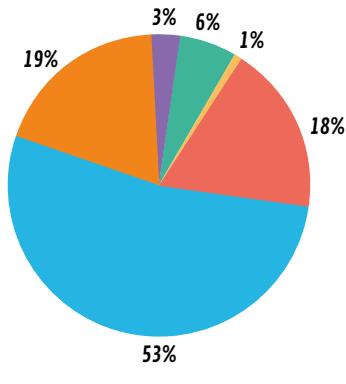
85%

**DES JADE SE DISENT
PRÊT À INTERVENIR
À L'ISSUE DE LA
FORMATION INITIALE**

STATISTIQUES

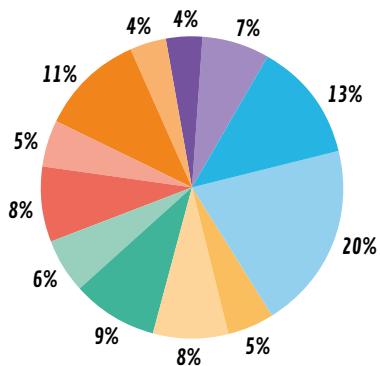
RÉPARTITION EN ÂGE DES PARTICIPANTS

0-5 6-11 12-15 16-18 18-25 Tout public

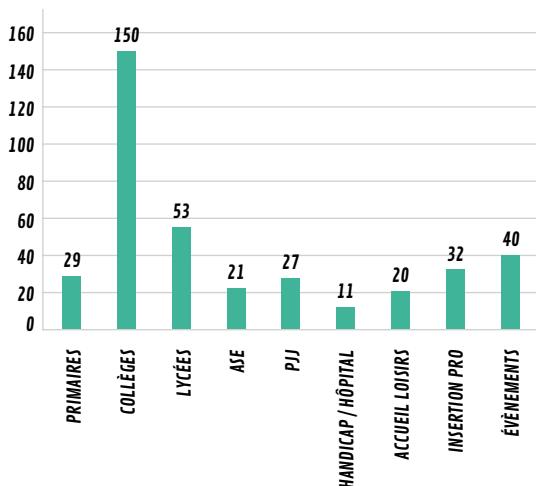


THÈMES CHOISIS PAR LES ÉLÈVES À L'ISSUE DE LA 1^{ÈRE} INTERVENTION (JADE ENFANT)

ÉGALITÉ FAMILLE IDENTITÉ SANTÉ
ÉDUCATION HANDICAP VIE PRIVÉE EXPRESSION
VIOLENCE EXPLOITATION JUSTICE GUERRE

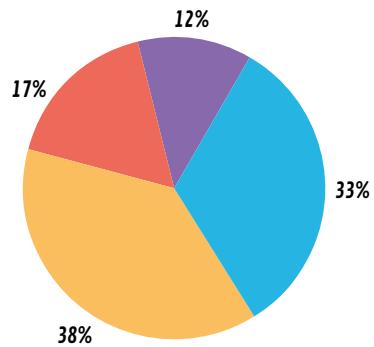


STRUCTURES ACCUEILLANT LES INTERVENTIONS JADE



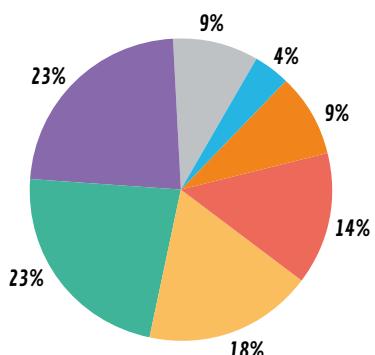
THÈMES CHOISIS PAR LES ÉLÈVES À L'ISSUE DE LA 1^{ÈRE} INTERVENTION (JADE ÉGALITÉ)

STÉRÉOTYPES ET PRÉJUGÉS CRITÈRES DOMAINES
DISCRIMINATIONS ET AUTRES INFRACTIONS



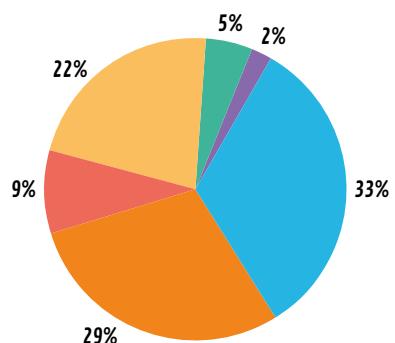
PERSONNES RESSOURCES SOLICITÉES PAR LES JEUNES SI LEURS DROITS NE SONT PAS RESPECTÉS

■ DÉFENSEUR DES DROITS ■ SERVICES D'URGENCE (POLICE, 119,...)
■ CELLULE FAMILIALE ■ AMIS / ENTOURAGE ■ PERSONNEL SCOLAIRE
■ LOISIRS / ANIMATEURS ■ AUTRES



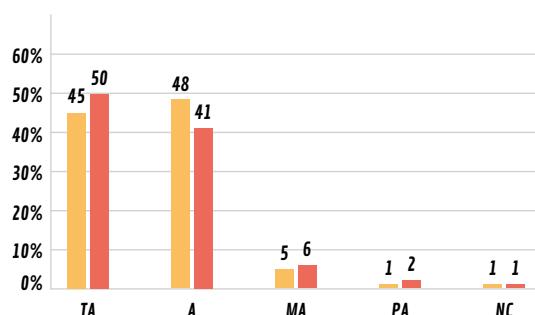
PERSONNES RESSOURCES SOLICITÉES PAR LES JEUNES EN CAS DE DISCRIMINATION

■ DÉFENSEUR DES DROITS ■ SERVICES D'URGENCE (POLICE, 119,...)
■ CELLULE FAMILIALE ■ AMIS / ENTOURAGE ■ PERSONNEL SCOLAIRE
■ LOISIRS / ANIMATEURS



TAUX DE SATISFACTION DES ENFANTS ET DES JEUNES LORS DES INTERVENTIONS SCOLAIRES

■ 1^{ÈRE} INTERVENTION ■ 2^{ÈME} INTERVENTION



TA = Très apprécié / A = Apprécié / MA = Moyennement apprécié /
PA = Pas apprécié / NC = Non communiqué

INTRODUCTION

UN PROGRAMME QUI INCARNE LA VOLONTÉ D'« ALLER VERS » LES ENFANTS ET LES JEUNES

Le programme des Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices des droits est un dispositif d'éducation aux droits à l'attention des enfants et des jeunes. Né en 2006 au sein de l'institution du Défenseur des enfants, le programme piloté par le Défenseur des droits depuis 2011 s'est largement développé. Si ses objectifs n'ont jamais varié, sans doute n'ont-ils jamais été aussi prégnants, dans un contexte où les inégalités sociales, les discriminations et les manquements aux droits de l'enfant et des jeunes témoignent trop souvent encore de l'invisibilité de ces derniers dans les politiques publiques : faire en sorte que chacune et chacun, notamment les enfants et les jeunes les plus vulnérables, puissent exercer leurs droits à l'école, au collège ou au lycée comme en dehors, dans tous les aspects de leur vie.

Afin d'y parvenir, une centaine de jeunes volontaires en service civique s'engagent chaque année auprès du Défenseur des droits pour une mission de neuf mois, afin de promouvoir les droits de l'enfant et également l'égalité et la lutte contre les discriminations. Ce sont ainsi deux missions du Défenseur des droits qui sont déclinées au sein d'un même programme : les JADE Enfants et les JADE Égalité.

Les JADE Enfants sont ainsi appelés à sensibiliser aux droits fondamentaux de l'enfant, à son intérêt supérieur, et à sa participation tels que promus dans la Convention internationale des droits de l'enfant auprès d'un public de collégiens (6^e et 5^e). La CIDE, adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), constitue le premier traité international à énoncer les droits de tous les enfants.

Parallèlement, les JADE Égalité interviennent auprès d'un public lycéen, pour faire comprendre le droit de la non-discrimination, la manière dont la discrimination se déploie ainsi que les moyens qui peuvent être mobilisés pour rétablir l'égalité. Plus largement, le programme JADE Égalité permet de rappeler que la non-discrimination constitue un des grands principes transversaux de la CIDE. Surtout, le développement des JADE Égalité illustre la volonté de la Défenseure des droits de lutter plus avant contre les violences sexuelles et sexistes, les LGBTphobies, le racisme et, plus largement l'ensemble des discriminations que peuvent rencontrer les plus jeunes.

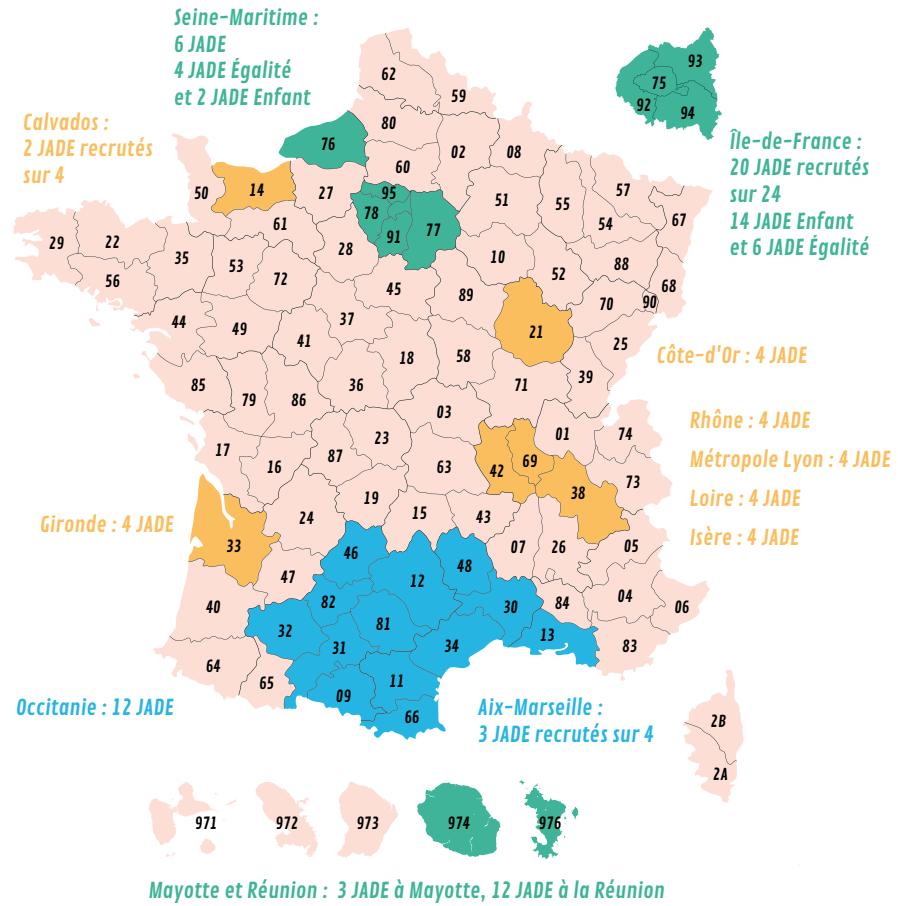
Le programme JADE puise sa richesse dans son mode de sensibilisation des enfants et des jeunes, par d'autres jeunes. Cette sensibilisation « par les pairs » permet une proximité générationnelle, qui favorise non seulement une transmission plus fluide, basée sur la confiance, mais également un partage d'expériences et de valeurs communes : la sensibilisation aux droits est d'autant mieux reçue lorsqu'elle est transmise par d'autres jeunes, confrontés ou ayant été confrontés récemment aux mêmes questionnements et problématiques.

Les enfants et les jeunes étant au cœur de la démarche, tout est mis en place pour que les interventions correspondent aux besoins et attentes des jeunes publics. Après chaque intervention, les JADE recueillent les appréciations et remarques des jeunes à travers un questionnaire de satisfaction dans le but d'améliorer de façon constante les activités et autres supports d'interventions. L'intervention des JADE peut susciter de la part de certains enfants des confidences sur des situations vécues ou questionnements diverses. Afin d'y répondre, le Défenseur des droits a mis en place une procédure dite de « paroles inquiétantes », qui permet d'identifier et de faire traiter par des professionnels une situation de danger ou un risque de danger pour l'enfant.

**AU TOTAL,
82 JADE RECRUTÉS :**
42 JADE droits des enfants
25 JADE égalité
15 JADE droits des enfants et égalité à Mayotte et à la Réunion

THÉMATIQUES D'INTERVENTION :

- **Droits de l'enfant**
- **Promotion de l'égalité et de la non-discrimination**
- **Droits de l'enfant et promotion de l'égalité et de la non-discrimination**



Par ces interventions de sensibilisation, le programme JADE poursuit donc un triple objectif. D'une part, il s'inscrit dans la stratégie de l'institution de promotion des droits en favorisant l'accès aux droits des plus jeunes. D'autre part, il vise à informer les jeunes sur le Défenseur des droits, son rôle, ses missions et compétences, afin que ces derniers puissent s'en saisir en cas de violation de leurs droits. Enfin, toute l'essence du programme réside dans l'ambition de sensibiliser de jeunes publics aux droits - notamment à leurs droits - et de développer ainsi leur esprit de citoyenneté. En ce sens, il est fondamental que les JADE interviennent auprès d'enfants et de jeunes issus de contextes très différents, notamment auprès de ceux qui semblent les plus éloignés de leurs droits.

Ce programme contribue aussi, par la diffusion de la parole des enfants et des jeunes que les JADE rencontrent, à mieux faire connaître les droits au sein des familles, du monde de l'éducation et de tous les acteurs de l'enfance et de l'adolescence.

L'approche retenue dans ce rapport permet de présenter les ambassadeurs et ambassadrices de la 19^{ème} promotion ainsi que les nouveautés, les grands rendez-vous et les faits marquants du programme cette année. Cette première partie donne également la parole aux JADE sur leur mission. La seconde partie reprend les fondements, le fonctionnement et les finalités du programme JADE.

I. LE PROGRAMME JADE EN 2025

A. QUI SONT LES JADE DE 2024-2025 ?

Les JADE sont des volontaires en service civique âgés de 16 à 25 ans, ou jusqu'à 30 ans pour celles et ceux en situation de handicap, venus d'horizons divers. Qu'ils soient étudiants, en reconversion, en année de césure ou en rechercher de leur voie, tous partagent un engagement commun : sensibiliser les enfants et les jeunes à leurs droits, partout en France. Leur mission est aussi exigeante que formatrice : travailler en collectif, s'adapter à des publics variés, transmettre des valeurs fondamentales tout en développement eux-mêmes des compétences. C'est cette richesse de parcours, cette diversité des profils et cette envie partagée de faire bouger les lignes qui font la force du programme JADE.

UN RECRUTEMENT RÉUSSI

L'année dernière, les partenaires du service civique et l'équipe de coordination JADE ont rencontré de nombreuses difficultés dans le recrutement des volontaires. Chaque année depuis la création du service civique, le nombre d'offres proposées augmente, et des missions similaires à celles des JADE se développent. Dans un tel contexte concurrentiel, et malgré la qualité de la mission, les offres JADE ont eu du mal à se démarquer sur le site de l'Agence du Service Civique et certains postes ouverts n'ont pas pu être pourvus.

Pour 2024-2025, l'équipe de coordination JADE a ainsi entrepris avec la Direction Presse et Communication de l'institution une campagne de valorisation et de diffusion des offres, via le site internet et les comptes des réseaux sociaux du Défenseur des droits. Les offres ont été diffusées dès le mois de mai et des relances ont été effectuées régulièrement afin de les rendre plus visibles entre juillet et octobre 2024.

La Direction de l'Action Territoriale (DAT) a également relayé les offres par les pôles régionaux et les délégués sur les territoires.

L'équipe de coordination a également travaillé avec certains partenaires associatifs le processus de recrutement afin de réduire au maximum les délais entre la réception de la candidature et la prise de contact avec le candidat. Les partenaires s'engagent à consulter régulièrement les candidatures reçues sur le site de l'Agence du Service Civique afin de contacter le ou la candidate dans les 48 heures après réception de sa candidature. Par ailleurs, les critères de première sélection ont été rappelés : les candidats doivent être disponibles 9 mois à raison de 28 heures par semaine et capables d'effectuer une mission en équipe, auprès d'enfants et de jeunes. Réaffirmer ces critères aux partenaires et aux candidats a permis de garantir des entretiens plus qualitatifs.

Les efforts conjugués des différents acteurs du programme JADE ont porté leurs fruits, le taux de recrutement pour la 19^{ème} promotion étant de 90 % (contre 80 % l'année passée).

PRÉSENTATION DE LA PROMOTION « RUBY BRIDGES »

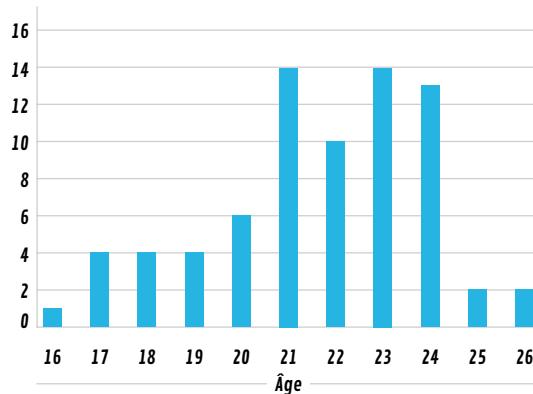
Cette année, pour la première fois, les JADE ont choisi un nom pour leur promotion. Ils ont soumis au vote différents noms de personnes engagées pour les droits de l'enfant et/ou l'égalité et la lutte contre les discriminations et c'est à Ruby Bridges que la majorité des JADE ont voulu rendre hommage. Symbole de la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis, elle est devenue en 1960 la première enfant noire à intégrer une école publique auparavant réservée aux enfants blancs, en Louisiane. Ce choix reflète pleinement l'engagement des JADE, à la croisée des droits de l'enfant et de l'égalité et la lutte contre les discriminations.

Ci-après, des éléments statistiques concernant le profil de cette 19^{ème} promotion ainsi que les portraits des équipes JADE sur les différents territoires.

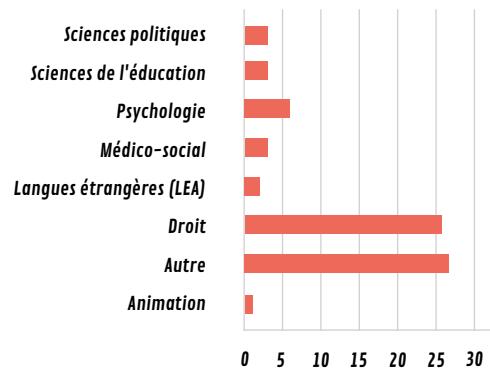


La promotion Ruby Bridges avec Claire Hédon lors de la formation initiale.

Âge des JADE

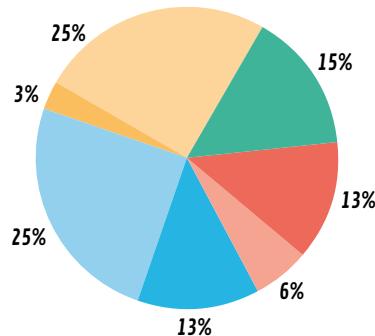


Domaine d'études

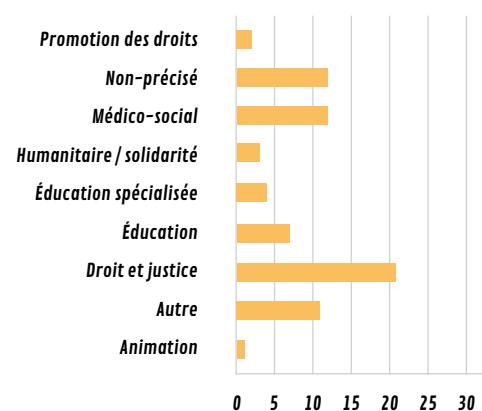


Expérience dans l'animation : 77% non, 23% oui.

Niveau de diplôme



Projet professionnel



LES ÉQUIPES JADE



OCCITANIE CENTRE (Aude, 11) : Raphaël RAVE, Lilly KINDZ et Gabriel OBERHOFFER.



MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE (13) : Illona BOUDONNET, Coline DESRIAC et Noam BALI.



OCCITANIE OUEST (Haute-Garonne, 31) : Lilou BENANIBA, Bochra M'HAMDI et Elea CORSETTI.



CALVADOS (14) : Lou SAVARY et Imène AABADI.



OCCITANIE EST (Hérault, 34) : Lucie GUILLEMIN, Aaron ADELL, Shany DI MAGGIO et Meryem ALAMI CHENTOUFI.



CÔTE D'OR (21) : Virgil LACOMBE, Saoussan MOSBAH, Ynès BALLAD.



GIRONDE (33) : Camille ROUSSEAU, Léa AUBRY, Erwan GROS et Wissal REBIHA.



MÉTROPOLE GRAND-LYON (69) : Eden VAUTTIER, Thaïs ANGLENET BARRE, Lena DURIN et Alexia CHEVRIER.



ISÈRE (38) : Leyana BOUDOUDOU, Magali PEREZ, Lucile ZAJAC et Lison BURRIAL.



RHÔNE (69) : Hélène DWORNIK, Auriane CHABAUD et Loralie GERMAIN.



LOIRE (42) : Amélia CHABOUT, Ambre ROUJOL, Kemal BECIRONIC, Laurine MAZONIE.



ÎLE-DE-FRANCE : Lila MERROUANE, Gabriel THOMAZO, Lucile FRITSCH, Jeanne DURAND, Gwenael MENAN, Jessy ZENARRE, Maéva OLAYITAN, Léo COTTINEAU, Suruthika KETHEESWARAN, Claire ALEXANDRE, Zelal TANRIVERDI, Cassandra IVARD, Charlène GNAMBA, Jade BLAIN, Mahamat ANNOUAR, Lise APARICI, Ulysse AMMAR, Balthazar PLESSE COSTA, Pinda SAMAKE, Nina DAADOUCH.



SEINE-MARITIME (76) : Manel BOUDA, Isalyne BOQUELET, Hanya SAÏD et Laura DIEUDONNE.



RÉUNION (974) : Valentin HUC, Djasma AHAMADA, Anne Gaëlle PORTO, Michel CHANE SAN, délégué du Défenseur des droits à la Réunion, Kricy VELLAYE, Marion Rocrou, Malycia PAYET, Camélia MARTIN-NOKRANI, Michèle BORRELLY, Jennifer VERBAR, Colyne SELLAMBRON, Ilona HAMILCARO et Ynnatea MARIGNAN.



MAYOTTE (976) : Roukaya MADI MDERE, Mouhamadi HOUIMADI, Nayel SOULAIMANA, Dhoul (Apprentis d'auteuil).

B. QUOI DE NEUF DANS LE PROGRAMME ?

Année après année, le programme JADE continue de se consolider, de s'adapter aux réalités des territoires et aux besoins des jeunes qui s'engagent. En 2024-2025, plusieurs évolutions viennent renforcer cette dynamique : redéploiement territorial, équipe de coordination étoffée, nouvelles équipes, outils de sensibilisation retravaillés... Autant de signes d'un programme vivant, porté par une institution engagée et des partenaires investis, au service de la promotion des droits.

1. DU MOUVEMENT SUR LES TERRITOIRES

Difficultés de financement et retrait de territoires

Le contexte général de réduction des dépenses publiques a eu pour conséquence de limiter voire supprimer une partie des financements alloués au programme JADE par certaines collectivités territoriales. Ainsi, certains Conseils départementaux se sont partiellement ou totalement désengagés du programme pour l'année 2024-2025. Afin de pallier ces retraits et diminutions, l'institution du Défenseur des droits a, à titre exceptionnel, fait le choix de financer pour l'année 2024-2025 un binôme JADE Enfant en Seine-Maritime et a pris en charge la moitié des coûts de l'équipe de Gironde afin de maintenir l'action sur ces territoires. Malheureusement, malgré le succès du programme en Ille-et-Vilaine, le Défenseur des droits a dû renoncer au maintien d'une équipe sur ce territoire.

De même, le soutien financier de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le cadre de son budget « Justice de Proximité » qui permet le cofinancement du programme JADE en Île-de-France et dans les Bouches-du-Rhône a lui aussi été réduit, ce qui a impacté les financements des équipes sur ces deux territoires.

Par ailleurs, après 17 ans d'investissement dans le programme JADE, la Collectivité

européenne d'Alsace (CEA) n'a pas souhaité poursuivre le partenariat avec le Défenseur des droits, en raison de difficultés à maintenir un accompagnement des volontaires. Toutefois, la ville de Strasbourg Euro métropole a fait part de son souhait d'accueillir une équipe JADE Enfant dès la rentrée d'octobre 2025 au sein de l'espace Égalité de la ville. L'institution du Défenseur des droits se réjouit de pouvoir à nouveau déployer une équipe JADE en Alsace.

Une équipe JADE Égalité renforcée en Seine-Maritime

En 2023-2024, l'ensemble des partenaires du programme JADE en Seine-Maritime ont souhaité étendre le champ d'intervention des JADE à la promotion de l'égalité et de la non-discrimination. Grâce au soutien financier de la Métropole Rouen-Normandie, ainsi qu'aux démarches entreprises par Unis-Cité, un binôme JADE Égalité a ainsi été recruté lors de la précédente promotion, en complément de l'équipe JADE Enfant.

Face au succès de cette expérimentation, saluée tant par les publics sensibilisés que les professionnels, la Métropole Rouen-Normandie a souhaité augmenter son financement. Par ailleurs, la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) a alloué des financements complémentaires à Unis-Cité, permettant ainsi de consolider le projet et de recruter une équipe JADE Égalité composée de quatre volontaires pour l'année 2024-2025. Il est à noter que la mission JADE Égalité attire tout autant que la mission JADE Enfant en Seine-Maritime et que, dès le mois de juillet 2024, le recrutement était clos. Face à ce succès, le recrutement d'un quatuor JADE Égalité pour la Seine-Maritime est acté pour l'année 2025-2026.

ZOOM SUR

10 ANS DU PROGRAMME JADE EN CÔTE D'OR, UN PARTENARIAT EXEMPLAIRE

Cette année 2024-2025 marque les 10 ans du programme JADE dans le département de la Côte d'Or grâce à un solide partenariat entre le Défenseur des droits, le Conseil départemental, l'association Unis-Cité et la direction des services départementaux de l'Éducation nationale.

En 10 ans, ce sont 40 volontaires qui se sont succédé au sein des équipes JADE basées à Dijon pour sensibiliser plus de 20 000 enfants et jeunes. Preuve de l'excellence de l'implantation du programme, ces 10 années ont permis d'intervenir dans l'ensemble des collèges du département, mais également de mettre en place des interventions récurrentes dans les structures de l'ASE, de la PJJ (notamment au sein du quartier pour mineurs de Dijon) ou encore auprès des enfants du centre scolaire du centre hospitalier universitaire. De plus, l'implication exceptionnelle de la déléguée référente des JADE, Brigitte CAMP, facilite l'organisation des formations locales pour les JADE, qui peuvent, chaque année aller à la rencontre des gendarmes de la Maison de la protection des familles, des services départementaux en charge de la protection de l'enfance ou encore de l'IRTESS de Dijon.

L'équipe JADE bénéficie ainsi d'un contexte très favorable grâce à ces structures investies depuis plusieurs années dans le programme et au partenariat étroit avec les services de l'Éducation nationale. Ce partenariat permet notamment à chaque promotion JADE de rencontrer les assistantes sociales scolaires du Département, ce qui contribue fortement à fluidifier le traitement des paroles inquiétantes que peuvent recueillir les JADE lors de leurs interventions scolaires.

La qualité de ce partenariat a poussé les partenaires à reconduire la convention JADE pour trois années supplémentaires. À l'issue du dernier comité de pilotage de l'année, une cérémonie de signature de la nouvelle convention s'est tenue le 12 juin 2025 au

Conseil départemental de Côte d'Or à Dijon en présence de Claire HÉDON, la Défenseure des droits, de François SAUVADET, président du Conseil départemental, de David MULLER, directeur académique des services de l'Éducation nationale et de Hervé ROQUEPLAN, directeur territorial Grand Est et Bourgogne Franche-Comté de l'association Unis-Cité. Des journalistes de médias locaux ont été invités pour mettre en lumière l'action des JADE et l'engagement du Conseil départemental en faveur des droits de l'enfant.

Une formation commune aux Jade de Mayotte et de La Réunion

Pour la première fois, les JADE de La Réunion et de Mayotte ont participé ensemble à la formation initiale. Ce temps de formation commun a favorisé les échanges entre les jeunes des deux territoires, leur permettant de découvrir leurs cultures respectives et d'approfondir leur compréhension mutuelle des réalités locales, marquées à la fois par des points communs et des spécificités propres.

La formation des 15 JADE (12 de La Réunion et 3 de Mayotte) s'est déroulée du 14 au 30 octobre 2024 au local de l'association Unis-Cité au Port (La Réunion). Son contenu s'inspirait de la formation initiale dispensée en Hexagone, tout en l'adaptant aux particularités liées à la mission dans les départements et régions d'Outre-Mer. En effet dans ces territoires, les JADE bénéficient d'une formation double portant à la fois sur les droits de l'enfant et sur la lutte contre les discriminations.

La formation a débuté par deux journées centrées sur des temps de présentation, de cohésion, de communication et d'animation, animées par Julie de Araujo, coordinatrice d'équipes et de projets chez Unis-Cité. La suite de la formation s'est articulée autour des 12 droits fondamentaux de l'enfant, précédés d'une introduction à l'histoire des droits et à la Convention internationale des droits de l'enfant, dispensée par les deux délégués du Défenseur des droits et le Chef de Pôle Régional Réunion-Mayotte.

Ce dernier a également proposé un module sur les questions d'égalité et de discrimination. Des intervenants extérieurs sont venus enrichir les apports en abordant des thématiques telles que la protection sociale de l'enfance, la justice des mineurs ou encore le fonctionnement du système scolaire. Un module à distance, animé par la coordination nationale du programme, a permis d'aborder la gestion des paroles inquiétantes ou l'utilisation de divers outils utilisés dans leur mission JADE (utilisation de RESANA, fiches d'inscription, questionnaires de satisfaction...). Enfin, les JADE ont participé à des mises en situation leur permettant de s'exercer à des simulations d'interventions, comme s'ils étaient face à un public scolaire, ce public représentant la majeure partie des interventions des JADE sur tous les territoires.

Cette session, marquée par une dynamique collective particulièrement positive a été unanimement saluée par l'ensemble des participants et des intervenants. Elle constitue une belle réussite renforçant l'envie de poursuivre et développer ces temps de formation partagée entre territoires.

2. UNE ÉQUIPE DE COORDINATION RENFORCÉE

À ses débuts au sein de l'institution de la Défenseure des enfants, le programme des Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices des Droits auprès des Enfants accueillait en moyenne une trentaine de volontaires en mission de service civique, encadrés par deux agents. La création de l'institution du Défenseur des droits en 2011, le développement du programme JADE Égalité en 2013 et la création d'un troisième poste en 2015 ont permis de renforcer le dispositif. Ces dix dernières années, l'équipe de coordination JADE a ainsi poursuivi le développement et le déploiement géographique du programme, si bien que les promotions JADE accueillent désormais une centaine de volontaires en moyenne chaque année.

Afin de pouvoir assurer un accompagnement des volontaires de qualité dans leur mission de service civique et de répondre aux attentes des partenaires désireux de mettre en place une équipe JADE sur leur territoire, un renforcement de l'équipe de coordination JADE



L'équipe de coordination JADE.

était nécessaire. L'institution a fait le choix, dans un contexte budgétaire très contraint, d'ouvrir par redéploiement un quatrième poste, qui a permis le recrutement d'Alexandra FRONTALI.

Ce renforcement de l'équipe a été l'occasion de penser une nouvelle organisation de travail. Tout d'abord, il permet une répartition plus soutenable et plus équilibrée du nombre d'équipes à coordonner, et donc de volontaires à accompagner. Les coordinateurs et coordinatrices peuvent donc assurer leur travail de façon plus cohérente, en rationalisant les distances entre les déplacements d'un territoire à un autre, mais également en limitant le nombre d'interlocuteurs et de partenaires pour chaque coordinateur. L'idée étant que chaque coordinateur accompagne l'ensemble des équipes d'une même région.

De plus, le quatrième poste a permis de désigner un référent ou un binôme référent sur chacune des grandes thématiques et modalités d'action du programme : droits des enfants, droit de la non-discrimination, organisation des formations, création et validation des animations, création d'outils, action événementielle, paroles inquiétantes, communication, logistique et informatique, conventions partenariales...

En outre, la consolidation de l'équipe de coordination JADE est l'occasion pour les quatre coordinateurs de s'impliquer dans les projets transversaux et, plus particulièrement, les travaux « jeunesse » qui sont une des priorités de la Défenseure des droits. En effet, l'expertise de l'équipe de coordination JADE et l'expérience des JADE eux-mêmes peuvent être mobilisées dans les travaux et groupes de travail : consultation nationale annuelle des enfants, évènement autour du rapport annuel des droits de l'enfant, mobilisation lors des grands événements, participation à la commission de classification des œuvres cinématographiques du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), etc. Cette année plus particulièrement, l'équipe JADE s'est impliquée dans les groupes de travail préparatoires à la publication de deux rapports de l'institution : l'un sur le droit à l'orientation scolaire et l'autre sur les discriminations à l'encontre des jeunes en raison de leur origine réelle ou supposée.

Enfin, certaines actions ne pouvaient être menées faute de temps. Le quatrième poste qui contribue au rééquilibrage des fonctions de coordination - part essentielle du travail de l'équipe - permet à l'équipe JADE de se consacrer plus largement à développer et valoriser le programme.

Ainsi cette année l'équipe a pu travailler à la refonte du dépliant de présentation du programme, à la création d'un flyer dédié au recrutement des volontaires, à une valorisation et un développement des supports d'interventions des JADE.

INTERVIEW

ALEXANDRA FRONTALI

Chargée de mission JADE

Pourquoi as-tu souhaité rejoindre l'équipe de coordination JADE ?

Je travaillais auparavant à l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, association basée à Caen qui fait de l'éducation aux droits humains (EDH) et qui accueille des JADE. Ce qui m'a attiré dans le programme, c'est d'abord sa dimension nationale, avec la possibilité de contribuer à l'EDH à une plus grande échelle — d'autant que la France n'est pas parmi les pays européens les plus avancés sur ces questions. J'avais aussi envie de transmettre le relais à des jeunes, en m'impliquant dans un projet qui valorise la sensibilisation entre pairs et qui accorde une attention particulière à la diversité des profils des jeunes sensibilisés : jeunes de l'Aide sociale à l'enfance et de la Protection judiciaire de la jeunesse, jeunes hospitalisés, etc.

Qu'est-ce qui t'a surpris dans le programme JADE ?

J'ai été agréablement surprise par la qualité et l'intensité des formations proposées aux volontaires, aussi bien en début de mission qu'au moment de la formation intermédiaire. Les intervenants sont variés et très à l'écoute des questions des JADE. L'implication de ces derniers dans les différents modules m'a marquée : on sent chez beaucoup une réelle motivation pour la mission et un vrai engagement sur ces sujets dès les premières semaines. J'ai également été étonnée par l'autonomie laissée aux volontaires dans le programme JADE. La formation joue un rôle clé dans leur autonomisation : elle leur donne les moyens de construire et d'animer

leurs interventions, de s'adapter à différents contextes et de porter les messages du programme avec assurance.

Quel a été le principal défi auquel tu as été confrontée ?

Le principal défi a été d'adapter mon accompagnement à des contextes très différents. En Île-de-France, les JADE sont nombreux et je peux les voir régulièrement, ce qui facilite les échanges et le suivi de leur mission et des interventions. À l'inverse, à La Réunion et à Mayotte, l'accompagnement se fait principalement à distance, ce qui demande de construire d'autres formes de lien, tout en maintenant un bon niveau de suivi, de confiance et d'engagement.

3. UNE PROMOTION TRÈS CRÉATIVE POUR DÉVELOPPER DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Chaque année, les JADE enrichissent et consolident le catalogue d'animation selon les besoins identifiés par l'équipe de coordination JADE mais également selon leurs propres idées et compétences en matière de création.

Cette promotion de volontaires s'est montrée particulièrement active pour renforcer le catalogue d'animation. Tout d'abord, les JADE ont fait preuve tout au long de l'année d'une grande vigilance pour signaler des changements de législation relatifs aux droits des enfants nécessitant de modifier les activités existantes. De plus, ils ont été force de proposition pour améliorer les visuels, proposer des variantes d'animation et créer de nouvelles activités.

Sur la base de ce constat, l'équipe de coordination JADE a décidé de mettre à profit les qualités des volontaires en organisant un nouveau module de « création d'animations » de 7 heures, durant la formation complémentaire à Paris en janvier. Répartis en groupes de travail mêlant les volontaires de différents territoires, les JADE avaient pour mission de proposer de nouvelles activités pour compléter le catalogue d'animations.

À cette occasion, les JADE Égalité ont proposé des versions enrichies des animations les plus souvent utilisées en matière de promotion de l'égalité et de lutte contre les discriminations :

- le « *Discri, pas discri* » : pour identifier des situations de discrimination ;
- les « *Dating* » : pour simuler des situations d'entretien d'embauche, de recherche d'appartement ou encore d'accueil dans des structures de loisirs afin de détecter des situations de discriminations.

Par ailleurs, les volontaires ont créé deux activités pour compléter le catalogue d'animations Égalité moins étoffé que celui sur les droits de l'enfant :

- « *Indiscri* » : un jeu d'enquête dont le but est de trouver la victime d'une discrimination mais également le critère qui a été utilisé et le domaine dans lequel la discrimination est intervenue ;
- « *La permanence* » : la simulation d'une permanence d'un délégué du Défenseur des droits qui oriente des réclamants dans des situations de potentielles discriminations.

Concernant les JADE Enfant, les volontaires ont eu pour objectif de diversifier le catalogue d'animations en ciblant certains droits pour lesquels les activités étaient moins nombreuses et en favorisant certains formats d'animation adaptables à tous types d'intervention. Cinq nouvelles animations ont ainsi été créées :

- « *Mon monde inclusif* » : une activité permettant d'identifier et d'imaginer des dispositifs d'inclusion pour faciliter le quotidien des enfants en situation de handicap et découvrir les différentes formes de handicap à travers l'histoire de différents personnages ;
- « *Instacritique* » : un jeu de classement sur le format du Violentomètre pour discuter de publications sur les réseaux sociaux en réaction à différentes images afin de discuter des violences sur internet et des limites à la liberté d'expression ;
- « *L'odyssée d'Ulysse* » : une histoire interactive permettant de découvrir la justice des mineurs en réalisant des activités et défis



Activité « Qui est-ce ?»

à chaque étape de l'histoire pour illustrer le droit à une justice adaptée à son âge ;

- « *Les apprentis sorciers de la santé* » : un jeu visant à imaginer des recettes de potions pour améliorer la santé des personnages avec des consignes d'hygiène de vie, des contacts de personnes ressources et de professionnels afin d'aborder le droit au meilleur état de santé possible et les questions de santé mentale ;
- « *Les maîtres du temps* » : une activité de création de deux emplois du temps d'une semaine type, le premier respectant l'organisation d'une semaine type d'un enfant français, le deuxième sans aucune contrainte autre que le respect des droits à l'éducation, aux loisirs et au repos afin de discuter du bon équilibre nécessaire entre ces droits.

De retour sur leur territoire, les JADE ont poursuivi ce travail de création afin de finaliser les supports d'animation en s'organisant à distance puis en testant les activités créées pour effectuer les derniers ajustements avant que l'équipe de coordination JADE les intègre au catalogue d'animations.

C. LES RENDEZ-VOUS DU PROGRAMME JADE

Tout au long de l'année, la mission des JADE est rythmée par des événements récurrents qui viennent structurer leur engagement. Ces rendez-vous annuels, liés à d'autres programmes de l'institution, à des dates clés, ou à des publics spécifiques constituent autant de moments forts pour sensibiliser les enfants et les jeunes à leurs droits. Chaque année, ces événements offrent aux JADE des occasions de rencontrer des publics variés, tout en les impliquant dans des actions de grande ampleur auprès des jeunes et de partenaires locaux.

Le 20 novembre : des actions de promotions dans de nombreux territoires

La célébration de l'adoption de la CIDE par l'Assemblée Générale des Nations-Unies est un moment fort de la mission JADE. Dès le début de leur mission pendant la semaine du 20 novembre, des équipes de JADE sont ainsi mobilisées pour animer des séances et participer à des événements de promotion des droits de l'enfant.

À l'occasion de la présentation du rapport annuel des droits de l'enfant 2024 qui portait sur le droit à un environnement sain, une centaine d'enfants ayant participé à la consultation 2024, ont été invités par le Défenseur des enfants au siège de l'institution. Les JADE d'Île-de-France ont créé pour l'occasion un passeport citoyen à destination des enfants. Ces derniers devaient se rendre de stand en stand, réaliser les animations proposées par les JADE et trouver un mot-indice pour compléter leur passeport.

En Occitanie, les JADE ont rencontré près de 400 enfants à l'occasion de différents événements organisés pour la journée des droits de l'enfant. À Pont du Gard, près de 200 enfants ont participé à un événement au cours duquel les JADE ont proposé des activités de découverte des droits de l'enfant. Ces derniers étaient également présents à l'Hôtel de Ville de Montpellier pour animer des débats et des jeux

visant à déconstruire les préjugés, afin de présenter l'article 2 de la CIDE sur la non-discrimination. L'équipe JADE de Montpellier a également participé à une émission de la radio Delta FM avec un groupe de collégiens pour répondre à leurs questions sur les droits de l'enfant et la lutte contre les discriminations. Enfin, à Montauban, dans le Tarn-et-Garonne, l'association Les Francas a proposé aux JADE d'être présents au forum des droits de l'enfant du 20 novembre pour animer des activités pour les enfants sur leurs droits.

En Isère, à l'occasion de la visite d'Eric DELEMAR, Défenseur des enfants, organisée par Gérard BRION, délégué référent des JADE de l'Isère, les FRANCAS et l'Office Centrale de Coopération à l'École, les JADE sont intervenus avec le Défenseur des enfants dans une classe d'élèves de CM2. « *Cette année nous avons découvert que nous avons des droits. Ils doivent être respectés partout dans le monde* », a souligné un enfant participant. Puis les JADE, se sont rendus à la Maison des Enfants de Grenoble : les enfants ont fait une interview et réalisé un podcast diffusé sur une radio associative (NEW'S FM à Grenoble) sur laquelle les JADE sont intervenus pour présenter leur mission.



L'équipe JADE de l'Isère avec le Défenseur des enfants, Eric DELEMAR et Gérard BRION, délégué de l'Isère.

À la Réunion, les jeunes ambassadeurs et ambassadrices ont tenu un stand lors du Festival de l'enfance qui s'est tenu le 30 novembre. À cette occasion, l'équipe a sensibilisé une trentaine d'enfants à leurs droits en mettant l'accent sur le droit à l'éducation et aux loisirs, ainsi que sur le droit d'être protégé contre toutes les formes de violence. Le Centre Jacques Tessier, à Saint-Paul, qui accueille les JADE tout au long de l'année, a organisé un temps spécifique à l'occasion du 20 novembre : les JADE sont allés à la rencontre de tous les enfants du centre pour leur présenter l'ensemble des droits de l'enfant.

En Seine-Saint-Denis, les ambassadeurs sont intervenus lors du Forum des droits des enfants porteurs de handicap au centre social de Pierrefitte-sur-Seine, qui fait appel au programme JADE chaque année. Différentes conférences, animations et un spectacle de théâtre ont été proposés aux familles et aux enfants. Les JADE ont tenu un stand, visité par une trentaine d'enfants venus découvrir leurs animations sur les droits de l'enfant. Dans la Maison de quartier Franc-Moisin à Saint-Denis, ils ont sensibilisé deux classes de 4^{ème} aux droits des enfants et en particulier au droit d'être protégé contre toutes les formes de violence. Ces sensibilisations s'inscrivaient dans un projet de lutte contre les violences à travers l'outil du théâtre forum.

Cette année, l'Hôtel de Ville de Lyon a fait appel à l'équipe JADE le 20 novembre. Ils ont proposé à une centaine d'enfants présents quatre ateliers sur le droit à la protection de la vie privée : droit au secret, à l'intimité, au secret médical, un stand sur les réseaux sociaux, un débat mouvant autour de situations « atteinte à la vie privée » ou « non atteinte à la vie privée » et un mur d'expression.

Ces diverses interventions favorisent la connaissance et l'appropriation des droits des enfants définis dans la CIDE. Les JADE travaillent à favoriser la prise de conscience par les enfants de l'incidence de ces droits sur leur quotidien, afin d'améliorer leur prise en compte et renforcer leur effectivité. Il s'agit de construire des espaces de participation pour les enfants afin qu'ils s'expriment sur leur réalité.



Alexia CHEVRIER, à l'Hôtel de Ville de Lyon à l'occasion du 20 novembre 2024

Interventions dans le cadre de la consultation des enfants

Depuis quatre ans, des séances de sensibilisation sont organisées auprès des enfants et des jeunes des structures qui participent à la consultation nationale organisée par le Défenseur des droits dans le cadre de l'élaboration de son rapport annuel sur les droits de l'enfant. Pour rappel, conformément aux recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, le Défenseur des droits a créé en 2019 son propre dispositif de consultation des enfants, avec pour objectif d'alimenter les analyses et recommandations de son rapport annuel dédié aux droits de l'enfant (cf. art. 36 loi organique n° 2011-333 du 29 mars 2011 relative au Défenseur des droits). Cette année, les JADE ont mené 12 interventions afin de lancer la dynamique de consultation des jeunes au sein des structures participantes en présentant le thème de son futur rapport 2025 : le droit à une justice adaptée et la situation des enfants soupçonnés ou accusés d'avoir commis une infraction. Ils sont notamment intervenus dans des structures telles que l'Établissement pénitentiaire pour mineurs de Meyzieu, le Quartier mineur du centre pénitentiaire de Caen-Ifs, le Pôle médico-éducatif Léopold Bellan de l'Essonne, ou encore le service d'accueil des mineurs non accompagnés de la Croix-Rouge des Yvelines.

Ainsi, pour la première fois cette année, la Ville de Lyon a sollicité les JADE pour mener

une intervention sur la justice des mineurs et animer un ciné-débat auprès des enfants du conseil d'arrondissement de la Ville de Lyon à la suite de la diffusion du film *Ma vie de courgette*.

Pour assurer au mieux leurs interventions dans le cadre de la consultation, les JADE ont bénéficié d'une présentation de la thématique durant la formation intermédiaire à Paris en janvier 2025 et reçu une fiche de ressources et d'activités réalisée par l'équipe de coordination JADE. Cette fiche renvoie à des vidéos et des documentaires sur la justice des mineurs et propose des activités à animer par tranche d'âge (jeux de classement, quiz, débats mouvants).

Les Conseils des jeunes

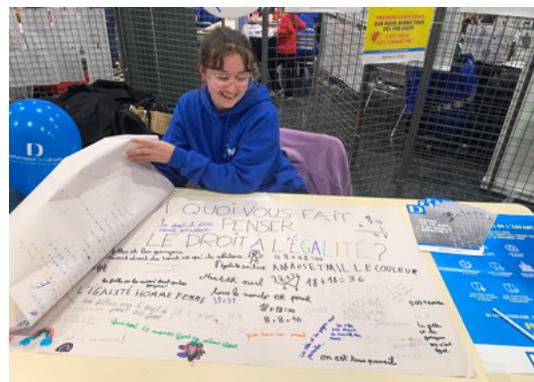
Chaque année, les JADE sont invités à intervenir devant des Conseils des jeunes. Cette année, ils sont intervenus devant les jeunes élus de la Gironde, de la Côte-d'Or, de la Loire et de la ville de Pantin.

À Bordeaux par exemple, l'équipe a animé un mur d'expression et une frise chronologique sur l'histoire des droits de l'enfant auprès d'une soixantaine de jeunes du Conseil départemental des jeunes de la protection de l'enfance en Gironde.

Mars, mois de l'Égalité

Les JADE de la Métropole Aix-Marseille sont intervenus cette année encore auprès des étudiants de l'AMU (Aix-Marseille Université) afin de les sensibiliser à la lutte contre les discriminations et les inégalités de genre. Pour ce faire, ils ont tenu un stand en menant des animations autour des discriminations et ont réalisé une enquête en collaboration avec l'université et la Métropole Aix-Marseille sur deux des sites universitaires.

Chaque année, le collège La Paix à Issy-les-Moulineaux sollicite l'intervention des JADE pendant trois jours pour sensibiliser tous les 4^{ème} à l'égalité et à la lutte contre les discriminations. Les JADE animent un jeu d'enquête géant, où chaque équipe constituée d'élèves doit réussir une animation afin de collecter des indices qui leur permettront de comprendre si leur amie, fictive, a été victime



Lucie GUILLEMIN lors d'un stand JADE à Pont du Gard.

de discrimination ou non. Les deux jours qui suivent, les élèves visionnent le film *Les figures de l'ombre* puis les JADE leur proposent un débat autour des notions de racisme, de sexismes et de lutte contre les discriminations.

Hauts de Seine Digital Games

Les 4 et 5 avril 2025, les JADE ont participé aux Hauts-de-Seine Digital Games, un festival du jeu vidéo et du numérique. Ils y ont tenu un stand interactif proposant deux animations : une enquête immersive sensibilisant les jeunes aux violences en ligne et un atelier sur la protection de la vie privée sur internet. Ces activités ont permis aux participants d'aborder de façon ludique et engagée des enjeux essentiels du numérique. Près de 400 jeunes sont venus rencontrer l'institution lors de l'événement.

Participation au projet «jeunes contre la racisme et l'antisémitisme» dans le 93

Dans le cadre du programme « Jeunes contre le racisme et l'antisémitisme » du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, les JADE Égalité d'Île-de-France sont intervenus auprès d'élèves de plusieurs collèges. Leur mission : sensibiliser les jeunes à la lutte contre les discriminations en amont de projets artistiques menés avec des artistes. Sur les 21 classes participantes, environ un tiers a bénéficié d'une intervention des JADE. Le 3 juin, lors de la restitution départementale, ils ont animé un stand de sensibilisation auprès des 500 collégiens présents. Ce projet a permis de renforcer l'engagement des jeunes et de valoriser les créations artistiques créées tout au long de l'année.

D. LES PAROLES INQUIÉTANTES, UNE PROBLÉMATIQUE QUI PREND DE L'AMPLEUR

Les échanges quotidiens des JADE avec des enfants et des jeunes ainsi que leur proximité en termes d'âge, amènent parfois les volontaires à prendre connaissance de situations préoccupantes ou à recevoir des confidences de la part des enfants. Afin d'y répondre, le Défenseur des droits a mis en place une procédure dite de « paroles inquiétantes », qui permet à ces témoignages de ne pas tomber dans l'oubli et d'être traités par des professionnels compétents.

Lors de leur formation initiale, les jeunes ambassadeurs et ambassadrices sont formés par des professionnels à recevoir et transmettre les témoignages des enfants, dans l'optique d'être le plus à l'écoute possible des jeunes sans s'impliquer ou donner des conseils trop étayés, car cela ne relève pas de leurs compétences. La confrontation à des situations particulièrement difficiles peut être compliquée à vivre pour certains volontaires. L'équipe de coordination du programme JADE s'assure de leur accompagnement et de leur soutien.

En cas de confidences ou de comportements qui interpellent les JADE, le volontaire contacte sans délai l'équipe de coordination qui, en fonction de la situation décrite, prend la décision de rédiger ou non une « fiche alerte ». Cette fiche est par la suite transmise aux juristes du pôle Défense des droits de l'enfant de l'institution qui prend contact avec le service social scolaire ou le service médical de l'établissement concerné, pour s'assurer de la prise en compte de la situation de l'élève et, si nécessaire, procéder à un signalement. L'établissement de l'enfant et le service social scolaire sont avertis et associés à la procédure, et participent au suivi des élèves.

La procédure des paroles inquiétantes reflète la collaboration entre les différents partenaires du programme, qui communiquent systématiquement, œuvrant à la protection des enfants et à la prise en compte de leurs droits.

TÉMOIGNAGE

VÉRONIQUE MAHL

Chargée de mission au Pôle Défense des droits de l'enfant et référente Paroles inquiétantes

« *Dans le cadre du programme JADE, le travail du pôle défense des droits de l'enfant du Défenseur des droits est principalement de s'assurer de la prise en compte de ces paroles par les services compétents pour y donner suite. Pour ce faire, la juriste prend l'attache des assistants sociaux et infirmiers scolaires, des conseillers techniques des académies avec lesquelles nous avons un protocole, des responsables des accueils de loisirs, etc. Il lui arrive, même si cela est rare, de procéder lui-même à une information préoccupante à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) ou un signalement au parquet lorsque la situation le justifie.*

Si pendant plusieurs années, le nombre des alertes JADE a été plutôt stable (entre 137 et 151 de fin octobre à fin juin), nous constatons cette année une augmentation très significative du nombre de paroles inquiétantes reçues. En mai 2025, nous comptabilisons ainsi 173 alertes.

Nous remarquons que la majorité des situations soumises à ces professionnels n'est pas connue d'eux. Par ailleurs, les situations personnelles dont font état ces enfants sont particulièrement préoccupantes.

Le travail du pôle des enfants sur ces alertes ne pourrait exister sans la vigilance et la rigueur des JADE pendant leurs interventions dans les différentes structures, nous les remercions. »

Le nombre croissant de paroles inquiétantes cette année réaffirme l'utilité de l'action des JADE et la nécessité de sensibiliser les enfants à leurs droits. Cependant, le Défenseur des droits ne peut pas faire abstraction de l'impact que peuvent avoir ces témoignages d'enfants sur les volontaires. L'équipe de coordination JADE, toujours dans un souci d'amélioration de la mission, a ainsi convenu d'aborder dès les entretiens de recrutement la procédure des paroles inquiétantes et de se

montrer particulièrement vigilante aux profils et réactions des candidats concernant cet aspect de la mission. De plus, le discours tenu aux JADE lors de la formation initiale pendant le module dédié aux paroles inquiétantes a également été adapté.

E. LES JADE PARLENT DE LEUR MISSION

Des JADE qui parlent de la vie d'équipe

Le collectif est un aspect essentiel de la mission JADE et c'est l'une des spécificités qui attire et motive les candidats à s'engager dans cette mission. Cependant, le travail en équipe ne va pas de soi et fonctionner en binôme, en quatuor ou encore évoluer dans une promotion de 82 volontaires nécessite de s'adapter. C'est souvent un apprentissage de 9 mois pour les volontaires, mais une expérience dont ils ressortent grandis.

Le défi de l'équipe JADE Occitanie Est :

« *Durant notre mission, nous sommes amenés à travailler en binôme, mais également en quatuor, tant au bureau que lors des interventions et événements. Ayant tous et toutes une personnalité et une vision différentes, il peut parfois être difficile de se mettre d'accord. Nous avons donc travaillé ensemble pour établir des compromis afin d'avoir une vie d'équipe saine et pérenne. Ainsi, il a été nécessaire de mettre en place un mode d'organisation plus efficace pour pallier les difficultés rencontrées mais également pour améliorer la communication entre nous.* »

Lucie GUILLERMIN, Meriem ALAMI CHENTOUFI, Shany DI MAGGIO et Aaron ADEL (JADE à Montpellier).

En Seine-Maritime, l'équipe comme moteur et soutien :

« *Dès nos premières rencontres, une vraie complicité s'est installée entre nous, mêlant tous rires, entraide et respect. Cette ambiance unique a renforcé notre esprit d'équipe et nous a permis d'avancer ensemble, en valorisant*

les forces de chacune. Grâce à ce lien fort, nous avons gagné en confiance, notamment à l'oral, où le soutien mutuel nous a donné l'élan pour oser prendre la parole, nous affirmer et acquérir la légitimité nécessaire à sensibiliser les jeunes.

Notre complémentarité ne s'est pas exprimée uniquement lors des interventions, elle s'est aussi révélée dans toutes les étapes de préparation, de réflexion collective, de création de supports, et même dans la répartition des tâches du quotidien. Certaines sont plus à l'aise à l'écrit, d'autres dans la prise de parole, certaines organisent, d'autres dynamisent etc. C'est précisément cette diversité de profils qui a enrichi notre travail et fluidifié notre collaboration. Ensemble, nous avons créé un environnement où chacune se sentait à sa place, utile et écoutée. Une équipe, une vraie, qui a rendu cette expérience aussi enrichissante qu'inoubliable. »

Laura DIEUDONNÉ, Hanya SAÏD, Isalyne BOQUELET et Manuel BOUDA (JADE Seine-Maritime).

Retour sur la formation :

La formation JADE est indispensable pour permettre à l'ensemble des volontaires de se sentir non seulement légitimes, mais aussi à l'aise lors de leurs interventions. Le défi est de permettre à des volontaires aux parcours et connaissances très hétérogènes d'apprendre lors de chaque module. Plus qu'une formation en droit, à l'animation ou à la prise de parole en public, c'est un esprit JADE qui est diffusé lors de la formation. Le taux de satisfaction de la formation, toujours excellent, est un indicateur que cette formation contribue très largement à la qualité de ce service civique. Enfin, les rencontres avec de nombreux professionnels constituent des moments privilégiés et inspirants pour les JADE.

« *Les formations dispensées à Paris ont été une réelle chance en m'a aidant à comprendre pleinement les enjeux de la mission. Ces formations nous permettent de créer un esprit d'équipe et de promotion au cours des nombreux temps favorisant l'échange et le partage entre JADE. Bien que les thèmes liés à la mission m'intéressaient déjà avec*

mon service civique, j'ai pu apprendre de nombreuses notions à travers les différents modules. Les intervenants et intervenantes étaient ouverts et ouvertes aux questions et ont pris le temps de répondre à toutes nos sollicitations. J'ai trouvé ces formations vraiment complètes et je suis sincèrement reconnaissante d'avoir pu en bénéficier. »

Lilou BENANIBA (JADE Occitanie Ouest - Toulouse).

Retour sur les interventions et appropriation des outils :

Le cœur de la mission pour les JADE, c'est bien leurs interventions auprès des enfants et des jeunes. Les JADE distinguent la première intervention de la seconde intervention ; chaque JADE a son intervention préférée, celle avec laquelle il est plus à l'aise, celle qui lui correspond davantage, celle qu'il trouve plus agréable à mener. Ainsi, certains JADE préfèrent les premières interventions, plus magistrales, qui permettent d'aborder plusieurs sujets et qui suscitent des questions. D'autres, privilégient les secondes interventions axées sur les animations : les JADE deviennent alors des animateurs et les élèves se déplacent, travaillent en groupe, jouent des rôles. Chaque animation a sa particularité et les JADE les adaptent en fonction des classes.

« Nous avons pris le soin de regarder en détail les animations proposées, ainsi que les fiches d'activités, afin d'avoir une vue d'ensemble du catalogue d'animations. Grâce à cela, nous avons pu créer nos déroulés d'interventions rapidement en adaptant les supports : quiz, diaporamas, questions de débats... Nous avons aussi beaucoup répété des activités clés en main. Ainsi, nous avons très vite gagné en aisance en matière d'animation. Le catalogue est complet et permet de trouver des activités adaptées à toutes les tranches d'âge et à tout type d'intervention. Toutefois, l'équipe de coordination nous laisse une marge de création pour ajouter nos propres activités. Tout au long de l'année, nous avons d'ailleurs bénéficié d'un suivi important de la part de l'équipe de coordination qui, sans être présente sur place, a toujours été disponible pour revoir nos animations, nous donner des



Intervention auprès des U12 et U13 du FC Rouen.

conseils et nous inspirer avec des types ou des supports d'activités. »

Magali PEREZ (JADE Isère).

« Prendre la parole en public n'est jamais un exercice facile, mais la mission JADE m'a énormément aidé à gagner en aisance à l'oral.

Tout commence avec les trois semaines de formation au sein du Défenseur des droits, durant lesquelles nous participons à des ateliers consacrés à la prise de parole : travail sur l'intonation, la posture, et tous les autres mécanismes qui y sont liés.

Avant de pouvoir s'adresser aux jeunes, il faut d'abord démarcher les établissements. Cette étape demande une certaine confiance en soi, car c'est le tout premier contact entre les JADE et les structures. Au début, je préparais mes interventions avec une feuille où j'avais noté l'essentiel. Et puis, à force de répéter, l'échange est devenu plus fluide, plus spontané, et petit à petit, l'aisance s'est installée.

Vient ensuite le moment des premières interventions qui se font toujours en binôme, ce dernier joue un rôle essentiel. C'est un véritable pilier : on peut s'appuyer sur lui quand on ne sait pas répondre, quand on hésite ou qu'on se sent un peu perdu. Mais surtout, c'est quelqu'un qui nous rassure, nous fait des retours, souligne ce qui a été bien et ce qu'il faudrait améliorer. C'est un soutien précieux dans cette prise de confiance. »

Gwenaël MENAN (JADE Île-de-France).

II. LES JADE, UN PROGRAMME ÉDUCATIF DU DÉFENSEUR DES DROITS

Le programme JADE est un dispositif de sensibilisation aux droits de l'enfant ainsi qu'au droit à l'égalité et à la non-discrimination qui est fondé sur une approche de pair à pair, par l'engagement de jeunes volontaires en service civique. Pour mener à bien leur mission, les JADE reçoivent une formation unique en son genre qui leur permet d'adapter leurs interventions pour tous les enfants ou jeunes quels que soient leur situation ou leur cadre de vie. Ce programme, conçu et piloté par le Défenseur des droits, s'appuie sur de solides partenariats locaux sur tout le territoire national.

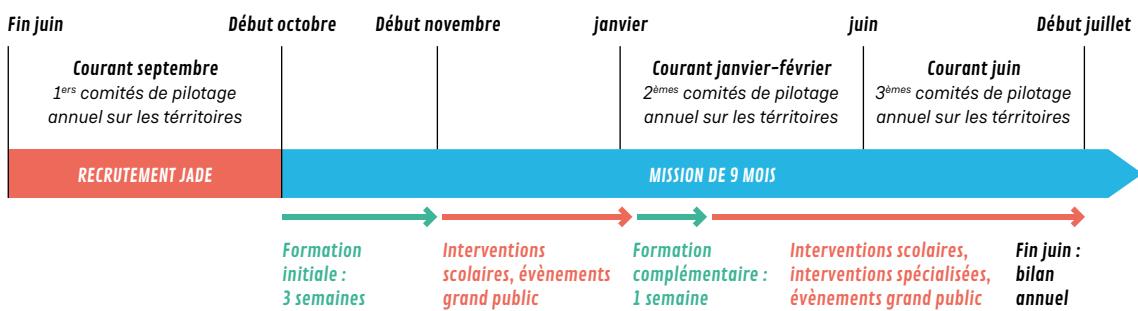
A. UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION AUX DROITS DE « PAIR À PAIR »

Les Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices sont des volontaires, qui ont choisi de s'engager pour une mission de service civique de 9 mois auprès du Défenseur des droits. Comme le prévoit le dispositif du service civique, le programme JADE permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) de s'engager sur une cause, sans condition de diplôme.

1. DES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE AUX PARCOURS VARIÉS

Le programme regroupe dans ses promotions une diversité de jeunes issus de milieux sociaux différents avec des parcours académiques divers.

Certains jeunes s'impliquent dans le programme avec l'objectif d'obtenir une expérience professionnalisante, cohérente avec leur parcours universitaire et leurs ambitions professionnelles. La mission attire notamment des volontaires ayant un attrait pour les questions sociales et éducatives. Le programme leur permettant de rencontrer des professionnels des milieux de l'animation, de la protection de l'enfance ou de l'Éducation nationale. La mission permet également d'améliorer leurs compétences pédagogiques, d'animation ainsi que leur connaissance des métiers du secteur social et de l'enfance. Les profils juridiques sont également intéressés par le programme JADE dont la mission de promotion des droits (par la vulgarisation de concepts juridiques et la transmission de valeurs inscrites dans le corpus des droits humains) permet de concilier intérêt pour le droit et défense des droits humains.





Les JADE en formation initiale.

D'autres jeunes participent au programme JADE, sans lien direct avec leurs parcours, mais dans le but de s'engager pour une mission qui « a du sens », tout en gagnant en confiance en eux et en accroissant leurs compétences et leur savoir être. Il s'agit également de permettre à ces jeunes d'être accompagnés dans leur orientation professionnelle et leur laisser le temps de se (ré)orienter et de s'insérer dans le monde professionnel ou universitaire. Ainsi, la promotion des droits auprès des enfants et des jeunes est un sujet attrayant et au cœur des préoccupations des jeunes eux-mêmes, même si toutes et tous ne souhaitent pas nécessairement s'orienter dans des domaines en lien avec les thématiques abordées par la mission.

Participer au programme constitue un tremplin professionnel et personnel précieux pour les Jeunes Ambassadeurs. La mission est une aventure riche en apprentissages, dont les volontaires ressortent grandis. Les compétences acquises au cours de leur mission, notamment lors des temps de formation, de démarchage des établissements, de planification et de mise en œuvre de leurs interventions, sont autant d'atouts que les JADE pourront valoriser dans leurs parcours futurs.

Année d'échanges et de partages, la mission permet également aux volontaires de mûrir leur projet professionnel grâce à l'accompagnement dont ils bénéficient de la part des associations agréées, mais également et surtout au travers des échanges avec les autres volontaires, les délégués référents ou encore des professionnels ou des agents du Défenseur des droits.

Si certains JADE profitent de la mission pour obtenir une première expérience professionnelle en lien avec leurs futurs domaines d'activité, c'est avant tout dans l'expérimentation du travail en équipe que les volontaires acquièrent les compétences les plus précieuses. C'est une équipe de quatre à vingt-quatre JADE qui est recrutée sur chaque territoire, dont les profils sont volontairement complémentaires pour enrichir la vie du groupe. Les binômes d'intervention sont constitués par l'équipe de coordination JADE, pour que l'expérience soit enrichissante pour les deux volontaires. Le travail en équipe et l'autonomisation des volontaires constituent également des éléments fondamentaux de la mission.

Par ailleurs, ce sont des rencontres, des dialogues, des expériences de terrain, à la fois individuelles et surtout collectives dont les JADE se souviendront.

L'aventure JADE est une expérience humaine de groupe au service de la collectivité et de l'intérêt général, qui permet aux volontaires d'accroître leur confiance en eux-mêmes et leur aisance à l'oral.

2. UN PROGRAMME BÂTI SUR DES OUTILS INNOVANTS

La diversité des structures dans lesquelles les JADE intervennent nécessite une adaptation constante des supports et des formats d'intervention à la variété des publics sensibilisés. Les méthodes éducatives propres à chaque structure sont systématiquement prises en compte et intégrées dans les interventions, notamment pour des publics allophones ou en situation de handicap cognitifs ou sensoriels.

Dans un souci de pédagogie, il est nécessaire de savoir identifier « l'entrée » qui parle à un public. Pour ce faire, l'équipe de coordination du Défenseur des droits attache une attention particulière à l'évolution des trames d'intervention, afin qu'elles répondent au mieux aux besoins identifiés des enfants et des jeunes. Quel que soit le type de structures ou de publics, les JADE échangent et travaillent avec les équipes éducatives et pédagogiques lors de réunions préparatoires, afin de créer les conditions optimales à une compréhension et une participation active de tous les enfants. Ces réunions sont ainsi l'occasion de s'entendre sur les contours, les attendus et les objectifs de l'intervention. Ces moments d'échanges privilégiés permettent aux volontaires de mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement, les spécificités du public qu'il accueille et leurs attentes. Les équipes pédagogiques peuvent indiquer le cas échéant, dès le stade de l'inscription de leur établissement au programme, les sujets qu'ils souhaitent voir approfondir. En ce sens, les professionnels accueillant les JADE co-construisent les animations et les séances avec les volontaires.

Les JADE sont invités à développer des initiatives dans la réalisation des supports et sont accompagnés en ce sens pour créer de nouveaux contenus, formats ou bien pour adapter des animations préexistantes. L'équipe de coordination, au siège du

Défenseur des droits, oriente, relit et valide toutes les activités proposées par les jeunes. Ces derniers disposent par ailleurs d'un catalogue d'animations constitué au fil des promotions. En effet, les animations imaginées par les promotions précédentes peuvent être reprises d'une année sur l'autre si elles ont particulièrement bien fonctionné auprès des jeunes et ont été consolidées par l'équipe de coordination du programme. Entre chaque promotion, les coordinateurs reprennent les animations créées durant l'année, sélectionnent les plus pertinentes et les retravaillent avec les équipes de communication du Défenseur des droits pour le maquettage. Ce catalogue d'animations, classé par thématique, est ainsi collaboratif, car alimenté à la fois par les propositions des JADE (anciens et actuels) et par l'équipe de coordination.

Quelles que soient les adaptations proposées, les animations reposent toujours sur les mêmes principes inspirés de l'éducation aux droits humains, telle que définie par le Conseil de l'Europe, « *L'éducation aux droits humains, c'est une éducation pour le changement, tant individuel que social. Il s'agit de renforcer les compétences des jeunes afin d'en faire des citoyens engagés et responsables, qui participent au sein de leurs communautés à la promotion et à la protection des droits humains* » :

- Des animations au sujet des droits humains afin que les enfants et les jeunes connaissent et comprennent leurs droits (compréhension des concepts fondamentaux, des textes historiques, des garanties et protections ou encore des différentes expériences dans les sociétés, etc.).
- Une approche par les droits humains avec des outils pédagogiques et des déroulés de séances reflétant les valeurs des droits humains (coopération, participation, liberté d'expression...) car le processus de transmission est aussi important que l'apprentissage lui-même. Toutes les activités proposées pendant les interventions des JADE se font sans compétition entre les participants, favorisant ainsi la collaboration et la participation de tous. Les séances sont construites pour encourager la prise de parole

des participants et stimuler leur réflexion individuelle et collective.

- Des interventions pour les droits humains qui permettent une appropriation de leurs droits par les enfants et les jeunes et le développement d'une culture des droits de l'enfant et de l'égalité. L'acquisition de compétences, de savoir-être et de valeurs autour des droits humains favorise ainsi leur défense et leur promotion par les participants.

Il s'agit donc d'un apprentissage par l'expérience : c'est par des mises en situation et des discussions collectives que les enfants et les jeunes s'approprient les droits de l'enfant et l'égalité.

B. UNE OFFRE DE FORMATION UNIQUE DANS LE CHAMP DES SERVICES CIVIQUES

Pour les préparer à leur mission, les JADE bénéficient de temps de formation, organisés à deux reprises dans l'année par le Défenseur des droits. Elles sont complétées par d'autres formations assurées sur les différents territoires par les partenaires locaux (les formations civiques et citoyennes obligatoires organisées par l'association agréée venant s'ajouter à ces différentes séquences).

Au total, ce sont 150 heures de formation dispensées sur les 9 mois de mission, un atout majeur du programme JADE. Ce volume, associé à la qualité des contenus, distingue nettement cette mission des autres services civiques.

1. LA FORMATION INITIALE : DEVENIR JADE

La formation initiale se déroule sur trois semaines en octobre, à Paris, en présence des JADE Enfant et Égalité de tous les territoires hexagonaux ; les volontaires ultramarins étant formés localement par leur pôle régional, en lien avec l'équipe de coordination nationale. L'objectif de cette formation est de donner à chaque volontaire les connaissances et le savoir-faire indispensables à l'exercice de sa mission, tout en créant un esprit de promotion et d'appartenance à l'institution.

Tout d'abord, différents modules animés par des chargés de mission du Défenseur des droits permettent aux JADE de découvrir le rôle, le fonctionnement et les missions du Défenseur des droits, institution qu'ils représentent durant les 9 mois de leur mission.

La rencontre organisée avec la Défenseure des droits, Claire HÉDON, est l'occasion pour les JADE d'identifier les grands enjeux de l'institution et d'échanger librement avec elle, afin de mieux comprendre son rôle, son parcours et son travail au quotidien. La Défenseure des droits leur rappelle ainsi que le respect des droits de l'enfant, l'apprentissage de l'égalité, la lutte contre les discriminations et la nécessité de former les jeunes à leurs droits sont indispensables pour construire une société démocratique et demeurent un combat pour lequel il reste encore beaucoup à faire. Les JADE ont également l'occasion d'échanger avec Mireille LE CORRE, secrétaire générale, pour comprendre le rôle de l'institution. Des études de cas pratiques, basées sur des situations réelles, sont également organisées avec des juristes de la direction chargée de la recevabilité des saisines, afin de permettre aux JADE de mieux appréhender les contours des différentes compétences de l'institution. Enfin, Éric DELEMAR, le Défenseur des enfants, présente aux volontaires les grands principes de la CIDE et les enjeux de son articulation sur les terrains, dans les différents domaines de l'éducation, de la protection de l'enfance ou encore de la justice pénale des mineurs.

Une partie importante de la formation est ensuite consacrée au contenu juridique et aux thématiques d'intervention respectives des JADE (droits de l'enfant ou droit à l'égalité et lutte contre les discriminations), avec des temps animés par des agents de l'institution. Ces modules théoriques sont accompagnés de différents temps de rencontre avec des professionnels de la protection de l'enfance (juge des enfants, psychologue, services de l'Éducation nationale, le 119, E-enfance, le 3018, le Choix de l'école) pour doter les jeunes volontaires des outils et des connaissances nécessaires à leur mission et faciliter leur compréhension des mécanismes et des acteurs de la protection de l'enfance. Un dernier temps de formation est consacré,

pendant une semaine aux techniques d'animation, à la prise de parole en public, à la gestion de groupe et à l'appropriation du catalogue d'animations avec la participation d'anciens JADE de la promotion précédente.

Enfin la formation initiale est également l'occasion de les former aux outils informatiques utilisés durant la mission (agenda partagé, espace numérique collaboratif RESANA, boîte mail professionnelle...). Beaucoup d'entre eux découvrent pour la première fois l'usage professionnel des outils numériques, avec des niveaux d'aisance et d'appropriation très variés.

ZOOM SUR

UNE FORMATION EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION

La formation des JADE poursuit le même objectif depuis les premières promotions, mais au fil des années, il a fallu adapter certains modules, insister sur de nouveaux sujets, et ajuster la formation à la réalité des interventions des JADE. Désormais, les volontaires consacrent moins de temps à créer des animations, puisqu'ils bénéficient d'un très large catalogue d'activités, pour laisser place à des modules « savoir animer et adapter une activité ».

Le stage pratique de quatre jours en accueil de loisirs a progressivement été réduit pour finalement disparaître au profit de mises en situation en format classe et de modules sur la prise en main d'outils logistique et de développement de compétences telles que le démarchage téléphonique, l'organisation d'un agenda ou la rédaction de mails.

Enfin, l'équipe de coordination JADE a tenu à ce que les volontaires puissent être informés des sujets d'actualités qui concernent les droits des enfants et la lutte contre les discriminations : en plus des modules fondamentaux sur les droits des enfants et le droit de la non-discrimination, les JADE suivent donc un module « conférence d'actualités » qui permet de présenter le positionnement de l'institution du Défenseur des droits sur les thématiques et les enjeux contemporains relatifs aux droits de l'enfant et l'égalité dans notre société.

2. LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE : APPRENDRE À S'ADAPTER

La formation intermédiaire des volontaires se tient à la mi-janvier à Paris, en présence des JADE de tous les territoires hexagonaux.

Cette formation, qui se déroule après une première expérience de terrain de trois mois est l'occasion de revenir sur les difficultés rencontrées par les volontaires au début de leur mission, de consolider les connaissances et compétences acquises lors de la formation initiale et de procéder aux ajustements individuels, afin que la formation s'adapte aux besoins de chacun des volontaires. Il s'agit ainsi d'un retour d'expérience à mi-parcours pour les JADE qui échangent sur leurs pratiques et les problématiques rencontrées lors des interventions. L'objectif de cette semaine est aussi, comme pour chaque promotion, de les préparer aux interventions dites « spécialisées », c'est-à-dire auprès de structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de l'Aide Sociale à l'Enfance, d'accueil des mineurs non accompagnés, d'accompagnement des enfants en situation de handicap ou de soins pour des enfants hospitalisés. Des temps de rencontre dédiés avec des professionnels travaillant dans ces différentes structures sont donc organisés pour que les JADE saisissent la réalité du quotidien des professionnels et puissent comprendre les spécificités des enfants et des jeunes qu'ils rencontreront. La formation se conclut par des temps de travail permettant d'adapter le contenu des animations à chaque public.

La formation intermédiaire est aussi l'occasion de présenter les ressources Éducadroit aux JADE pour qu'ils se les approprient et puissent les utiliser en interventions. Pour mémoire, le programme d'éducation des enfants et des jeunes aux droits, dit Éducadroit, est un autre dispositif créé par le Défenseur des droits avec pour objectif de sensibiliser les enfants et les jeunes au droit et à leurs droits. Ce projet et les outils qu'il propose visent à favoriser l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique dans le respect des principes démocratiques.

Durant cette semaine de formation complémentaire, les JADE ont également l'opportunité de rencontrer la Défenseure des droits et ses adjoints Éric DELEMAR, Défenseur des enfants, George PAU-LANGEVIN, Adjointe à la lutte contre les discriminations, Cécile BARROIS DE SARIGNY, Adjointe en charge de l'accompagnement des lanceurs d'alerte, Céline ROUX, Adjointe en charge de la déontologie dans le domaine de la sécurité, Daniel AGACINSKI, Délégué général à la médiation, ainsi que Mireille LE CORRE, Secrétaire générale de l'institution, afin de rendre compte de la réalité du terrain lors de leurs interventions. Ces temps d'échanges sont l'occasion pour l'institution de rappeler son attachement au programme JADE.

TÉMOIGNAGE

ALEXY SCHOR

Coordinateur du pôle prévention, e-enfance

« Depuis plus de 15 ans, l'Association e-Enfance/3018 forme les promotions JADE aux enjeux liés au harcèlement, à la protection de la vie privée et aux usages des réseaux sociaux.

Ces formations interactives permettent aux volontaires d'acquérir des connaissances solides sur les risques numériques et de mieux connaître le 3018, le numéro national d'assistance aux victimes de violences numériques et de harcèlement en milieu scolaire.

Grâce à des échanges concrets et des outils actualisés, nous cherchons à rendre chaque session vivante et accessible.

Ce partenariat repose sur une confiance forte et une volonté commune de proposer des formations de qualité pour toujours mieux protéger les enfants et les adolescents.»



Formation initiale des JADE au Défenseur des droits.

3. FORMATIONS LOCALES : AU PLUS PROCHE DE LA RÉALITÉ DES TERRITOIRES

En plus des formations organisées par les services du Défenseur des droits à Paris, les JADE bénéficient sur chaque territoire de compléments de formation menés par les partenaires locaux du programme. La liste de ces formations est fixée chaque année par l'équipe de coordination nationale, mais peut être enrichie par les propositions des partenaires lors des comités de pilotage.

Ces temps de formations complémentaires s'appuient sur le réseau des acteurs locaux, mobilisés par l'équipe de coordination du programme : les délégués-référents et les pôles régionaux du Défenseur des droits, les collectivités locales, les directions académiques des services de l'Éducation nationale, les Maisons de confiance et de protection des familles de la Gendarmerie Nationale, les observatoires départementaux de la Protection de l'Enfance, les associations... Ils permettent aux JADE de comprendre comment s'appliquent concrètement les dispositifs de protection de l'enfance et de lutte contre les discriminations sur leur territoire. Ces formations sont aussi l'occasion pour les volontaires d'apprendre à connaître les associations et dispositifs locaux, afin de s'approprier les ressources qu'ils proposent et les transmettre aux jeunes publics sensibilisés à l'occasion d'interventions.

Des formations locales complémentaires peuvent également être organisées à la demande des JADE afin d'approfondir un sujet et compléter leurs connaissances sur des sujets particulièrement discutés lors des interventions.

C. UNE VISION UNIVERSELLE : ATTEINDRE LES ENFANTS ET LES JEUNES DANS LEUR DIVERSITÉ

Le programme JADE a pour vocation d'atteindre, sur les territoires où il est implanté, le plus grand nombre d'enfants évoluant dans des contextes variés. Qu'ils soient JADE Enfant ou JADE Égalité, les volontaires vont à la rencontre des enfants et des jeunes en établissements scolaires, dans des structures d'accueil périscolaires ou extrascolaires, en structures spécialisées (hôpitaux, foyers de la protection de l'enfance, structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou établissements accueillant des enfants et jeunes en situation de handicap) ou à l'occasion de grands événements (festivals, rallyes citoyens, forums, journées thématiques, etc.).

1. LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Chaque année, les interventions en milieu scolaire occupent une grande partie du quotidien des JADE qui, quel que soit le territoire, se rendent à deux reprises dans les établissements, auprès des élèves. Il s'agit d'un format fixe, avec une première intervention de présentation sur les 12 droits de l'enfant (pour les JADE Enfant) ou sur les critères de discrimination (pour les JADE Égalité), basée sur un diaporama similaire pour tous les territoires, afin de maintenir une cohérence nationale des interventions. À l'issue de cette première séance, les enfants choisissent une thématique qu'ils souhaitent approfondir, sur laquelle les JADE reviendront spécifiquement lors d'une seconde intervention, sous forme d'animations pédagogiques, ludiques et participatives.

Les JADE Enfant sont principalement appelés à sensibiliser des élèves de classes de 6^{ème} et de 5^{ème} (et à la marge en élémentaire), mais sont aussi amenés à intervenir à l'occasion d'autres temps liés à la vie scolaire (comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, conseil de délégués ou encore projets spécifiques au sein de l'établissement).

Les interventions des JADE Égalité sont proposées aux collégiens des classes de 3^{ème}, aux lycéens et aux jeunes apprentis en contrat d'apprentissage de niveau V (BEP, CAP) et de niveau IV (Bac Pro). La première séance permet aux volontaires d'aborder trois aspects de la discrimination : sa construction, sa définition juridique et les solutions à mettre en œuvre pour lutter contre celle-ci.

Les JADE Enfant comme les JADE Égalité vont également à la rencontre d'élèves des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), des unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS) et des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A). Préalablement, les jeunes ambassadeurs et ambassadrices sont formés par l'Éducation nationale afin d'adapter leurs interventions aux besoins particuliers de ces élèves.

Par ailleurs, les réunions préparatoires préalables à chaque intervention, sont des temps précieux de collaboration avec le corps éducatif et pédagogique. En effet, ces réunions obligatoires permettent de s'entendre sur les attendus et les objectifs de l'intervention. Les JADE leur présentent les modalités d'intervention (conditions d'accueil à respecter par l'établissement, intervention en binôme, durée des interventions...), leurs idées et les adaptent selon les retours.

2. LES INTERVENTIONS HORS TEMPS SCOLAIRE

Hors temps scolaire, que ce soit pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps, ou encore les mercredis, les JADE Enfant interviennent dans des accueils de loisirs, des centres sociaux ou d'autres structures jeunesse. Le format des interventions peut considérablement varier d'une structure à l'autre, que ce soit sur la durée (d'une séance ponctuelle à un déroulé sur une semaine complète) ou la forme afin de s'intégrer au mieux dans le projet pédagogique des structures. Le nombre et l'âge des enfants varient également selon les structures, laissant ainsi les volontaires libres d'imaginer des animations originales, toujours adaptées aux publics présents, orientées vers le jeu et validées par la coordination du programme JADE.



Intervention des JADE au collège Romain Rolland à Clichy sous-Bois.

En dehors du temps scolaire, les JADE Égalité interviennent plutôt au sein de missions locales, de foyers de jeunes travailleurs ou d'autres structures jeunesse accueillant des mineurs, mais également de jeunes adultes. Ces interventions ont souvent lieu en fin de journée ou le samedi. Ces structures, principalement tournées vers l'insertion professionnelle des jeunes, sont généralement très intéressées par les animations sur la thématique des discriminations dans le cadre de l'emploi.

Comme pour les autres structures, des rencontres liminaires sont organisées en amont des interventions entre les équipes pédagogiques et les JADE. Il s'agit non seulement de programmer la venue des JADE, mais surtout de penser au mieux l'intégration des éléments de connaissance sur les droits des enfants dans la thématique souhaitée par la structure.

Par ailleurs, les JADE sont régulièrement sollicités par les structures agréées de service civique dont ils dépendent afin de mener des temps de sensibilisation pour les volontaires inscrits dans d'autres missions. Ces interventions, qui ont généralement lieu en début de mission permettent aux JADE de tester leurs interventions auprès d'un public facilitant.

3. LES INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES

Forts de leur expérience acquise dans les établissements scolaires, et après avoir reçu au mois de janvier à Paris une formation dédiée, les JADE commencent les interventions dites « spécialisées ». Il s'agit d'interventions auprès de jeunes hospitalisés, en situation de handicap, de jeunes sous la protection de l'Aide Sociale à l'Enfance ou sous Protection judiciaire de la jeunesse, ainsi que de mineurs non accompagnés. Ces jeunes, aux besoins spécifiques et pour la plupart en situation de vulnérabilité, sont ainsi informés sur leurs droits et sensibilisés à la notion d'égalité. Échanger avec les enfants et les jeunes, les faire participer à des animations, c'est entendre et faire entendre leurs voix, c'est favoriser et soutenir leur réflexion et leur faire prendre conscience de l'importance de leurs droits et de l'égalité entre tous.

À l'occasion de leurs interventions spécialisées, les JADE peuvent ainsi intervenir :

- dans des services pédiatriques et de pédopsychiatrie, afin d'aller au-devant d'enfants hospitalisés ;
- au sein d'instituts médicaux éducatifs (IME), d'unités locales d'inclusion scolaire (ULIS)

dans des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques, ainsi que des établissements ou services d'aide par le travail, pour rencontrer des jeunes en situation de handicap (physique, mental, psychique ou sensoriel) ;

- dans des établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), comme des maisons d'enfants à caractère social (MECS) ou des foyers ;
- dans des établissements de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), soit des unités éducatives en milieu ouvert (UEMO), des unités éducatives d'accueil de jour (UEAJ), des établissements de placement éducatif (EPE), des centres éducatifs fermés (CEF), des quartiers pour mineurs, des centres de jeunes détenus ou des établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) ;
- dans des établissements de l'ASE et des structures associatives afin de rencontrer des jeunes mineurs non accompagnés (MNA).

Les spécificités liées aux structures et aux publics amènent les volontaires à s'adapter aux contraintes et aux demandes des encadrants ainsi qu'aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes. Les interventions spécialisées nécessitent deux réunions préparatoires avec les professionnels concernés, afin de penser et préparer au mieux l'intervention pour les jeunes et la structure ayant sollicité la venue des JADE. Pour s'assurer de l'adéquation des contenus, les volontaires proposent systématiquement avant leur intervention le contenu et le déroulé de leurs animations aux professionnels, qui peuvent également participer à la co-construction de la séance s'ils le souhaitent. Les formats des interventions sont extrêmement variés, tant par les contenus que leur durée ou le nombre d'interventions.



Stand JADE à Pont de Gard. Lucie GUILLEMIN, Aaron ADELL.

4. LA PARTICIPATION À DIFFÉRENTS ÉVÈNEMENTS

Tout au long de l'année, les JADE participent à de nombreux évènements dédiés aux droits de l'enfant, notamment à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, ainsi qu'à des évènements de promotion de l'égalité, à l'occasion de la semaine d'éducation contre le racisme, de la journée internationale des droits des femmes ou encore de la journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie. Ces événements, dont la taille et la nature des publics varient (scolaires, jeunes, étudiants, familles, tout public) sont organisés sur l'ensemble des territoires où des JADE sont présents. Leurs interventions se tiennent généralement dans le cadre de forums, de stands, de fêtes de quartiers ou de rallyes et sont proposés par différents partenaires du programme. Pour chaque événement, les JADE adaptent leurs interventions, afin que celles-ci soient attractives tout en demeurant pertinentes sur le fond. En plus des échanges interpersonnels, la tenue de stands par les volontaires permet la diffusion de nombreuses ressources produites par l'institution, qu'il s'agisse de dépliants et d'affiches permettant ainsi de renseigner les jeunes et de sensibiliser leur entourage.

C'est l'occasion pour les JADE de prendre la parole, d'échanger avec des enfants et des jeunes et de sensibiliser à grande échelle. Leur implication lors de ces événements permet de faire vivre et progresser la connaissance du droit et des droits par tous, tout en contribuant à faire connaître et reconnaître le programme.

D. UN PROGRAMME PILOTÉ PAR LE DÉFENSEUR DES DROITS DANS UNE LOGIQUE PARTENARIALE

Le programme JADE, impliquant dans sa mise en œuvre de multiples partenaires sur chaque territoire, nécessite une collaboration et une communication étroite entre toutes les parties prenantes.

Pour ce faire, trois comités de pilotage (COPIL) sont organisés par l'équipe de coordination au cours de l'année au sein de chaque territoire où le programme est implanté, afin que tous les acteurs en lien avec le programme puissent se rencontrer, échanger, programmer les actions des JADE et prendre des décisions de manière collective. C'est aussi l'occasion pour les jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices de prendre une part active aux discussions, en présentant leurs actions, afin de valoriser leur travail et l'évolution de leur démarché. Ces retours d'expérience et de terrain permettent au dispositif de s'améliorer régulièrement et de s'adapter aux spécificités rencontrées sur le territoire, dans le but de faciliter le travail des JADE et des futures promotions à l'avenir.

1. LE DÉFENSEUR DES DROITS : UNE INSTITUTION AU SERVICE DU PROGRAMME

Des agents mobilisés à l'appui du programme JADE

Le programme JADE est l'un des deux programmes éducatifs portés par la direction de la promotion de l'égalité et de l'accès aux droits (DPEAD) de l'institution. Véritables ambassadeurs de l'institution auprès des jeunes, les JADE sont parfaitement identifiés par les agents du Défenseur des droits en tant qu'acteurs de la promotion de l'accès aux droits.

Le programme JADE est piloté par une équipe de coordination composée de quatre agents : Anaïs AÏDARA, Thomas BOUVARD, Alexandra FRONTALI et Ken OKADA. Ils assurent le recrutement des volontaires, l'organisation des

formations, les relations avec les partenaires extérieurs et les agents de l'institution, la validation des animations des jeunes, l'accompagnement des volontaires et de leurs projets ou événements liés à la mission. Il s'agit également pour cette équipe de conserver un lien continu avec les volontaires, afin de les soutenir et les aiguiller, et de résoudre leurs difficultés quotidiennes, par le biais de visio-conférences et de déplacements réguliers en régions. Ils jouent un rôle central dans l'animation des partenariats et l'organisation des COPIL sur chaque territoire.

De nombreux agents du Défenseur des droits sont également mobilisés selon leur domaine d'expertise, à l'occasion des semaines de formation et de bilan : agents de la direction de la promotion de l'égalité et de l'accès aux droits, de la direction de la presse et de la communication, de la direction de l'action territoriale ou des trois directions d'instruction (relations avec les usagers, affaires judiciaires et affaires publiques). La direction de l'administration générale est également impliquée dans l'organisation et la logistique de l'accueil des JADE à Paris lors des différents temps de regroupement.

L'ancre territorial et le soutien des pôles régionaux

Les pôles régionaux participent également au programme. Les chefs et cheffes de pôles régionaux et les chargés de mission en région contribuent notamment, en concertation avec l'équipe de coordinateurs, à l'organisation de rencontres et de formations pour les jeunes, en fonction des besoins des volontaires identifiés à l'échelle locale. Ils concourent également au développement du programme sur les territoires, en assurant sa promotion auprès des collectivités territoriales, à l'occasion de rencontres avec les élus et les services techniques des régions, des départements, des métropoles et des communes.

Au sein des régions, certains délégués du Défenseur des droits – bénévoles chargés de traiter localement les réclamations reçues par l'institution – endoscent le rôle de « délégués référents JADE ». Relais territoriaux de l'institution, ils jouent un rôle primordial dans

le bon fonctionnement du programme. Ils accompagnent les JADE en leur apportant un soutien personnalisé et de proximité qui vient utilement compléter celui des tuteurs de service civique des partenaires agréés et de l'équipe de coordination du programme. Dès le stade de la première réunion préparatoire des JADE dans un établissement scolaire, les délégués référents sont appelés à intervenir aux côtés des jeunes, afin de convaincre les équipes éducatives, avant de participer dans un second temps à l'observation d'un cycle complet d'interventions (première et seconde interventions). Les délégués référents conseillent également les JADE et proposent des pistes d'amélioration pour leurs interventions à venir.

Dès le début de leur mission, les JADE sont donc encadrés et conseillés sur les points d'amélioration s'agissant à la fois du contenu, mais également de la posture en classe ainsi qu'avec les professionnels lors des réunions préparatoires. Grâce à leur réseau local et leur expertise, ils peuvent aider les volontaires dans le démarchage des établissements et des structures spécialisées, et leur proposent des événements, des colloques, des visites, des formations tout au long de l'année. Les délégués référents permettent également aux JADE d'assister à une de leurs permanences, afin de mieux connaître leurs missions et de comprendre leurs réalités de terrain.

2. DES PARTENAIRES ESSENTIELS AU BON DÉROULEMENT DU PROGRAMME

Des collectivités territoriales investies

La mise en œuvre du programme sur un territoire s'appuie sur la volonté d'une collectivité territoriale, convaincue par l'intérêt de soutenir le programme. Les directions enfance-famille, éducation ou encore jeunesse, solidarité et égalité sont généralement les services référents pour le lancement et le suivi du programme JADE sur leur territoire.

Les collectivités territoriales concernées sont impliquées et soutiennent le programme, à différents niveaux. Elles soutiennent financièrement le dispositif (au profit des



Intervention des JADE à l'école Maternelle André HOAREAU, Saint-Benoît, La Réunion.

associations agréées qui accompagnent administrativement les jeunes) et mettent à disposition des volontaires divers moyens, tels que des bureaux, du matériel informatique voire des véhicules de fonction, pour faciliter les déplacements. Par ailleurs, ces acteurs participent à l'orientation du programme à l'échelle du territoire, en aidant les volontaires dans le démarchage des établissements et en identifiant à leurs côtés les publics cibles.

Les collectivités territoriales sont également garantes de la diffusion du programme sur le territoire, car elles communiquent sur son déploiement, sa présence et son intérêt auprès de leurs réseaux d'acteurs locaux. Il est de l'intérêt de ces partenaires de travailler conjointement et de manière complémentaire avec le Défenseur des droits, le dispositif complétant les missions de protection de l'enfance ou de lutte contre les discriminations dans lesquelles les collectivités sont engagées.

Par la mise à disposition de leur réseau, elles contribuent également à la formation des JADE au niveau local en contribuant à faire le lien avec les structures, permettant aux jeunes ambassadeurs de rencontrer des professionnels locaux. L'équipe de coordination demande aux collectivités territoriales d'assurer une présentation de leurs dispositifs tels que le fonctionnement général des conseils départementaux et conseils régionaux. Chaque équipe JADE Enfant rencontre le service de l'Aide Sociale à l'Enfance de son département. L'objectif de cette formation est de comprendre précisément comment

les enfants et les jeunes sous protection de l'enfance (dont les mineurs non accompagnés) sont pris en charge sur le département. Elle permet également, le cas échéant, de connaître le service qui accueille et soutient le programme JADE. Par ailleurs, les JADE Égalité voient leur formation initiale complétée par des rencontres et présentations organisées par les conseils régionaux ou les métropoles, pour approfondir certains critères de discrimination.

Des structures agréées de service civique engagées

Quatre associations agréées par l'Agence du service civique sont aujourd'hui partenaires du programme JADE : les Apprentis d'Auteuil, Concordia, l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix et Unis-Cité.

Une convention tripartite unit le Défenseur des droits, les collectivités territoriales et les associations partenaires, permettant ainsi à ces dernières de bénéficier d'un financement des collectivités pour le suivi quotidien et administratif des JADE. Néanmoins, certains conseils départementaux font le choix d'accueillir et d'accompagner directement les JADE en tant que structure agréée, ce qui représente un intérêt non négligeable pour les conditions d'accueil et matérielles des JADE.

Au sein des structures agréées les JADE sont intégrés à une promotion de volontaires en service civique, qui sont mobilisés sur d'autres missions d'intérêt général, et peuvent donc partager leurs expériences avec d'autres jeunes. Les associations agréées et leur tuteurs et tutrices de service civique sont chargés d'assurer le suivi administratif des jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices tout au long de leur mission. Présents au quotidien auprès des volontaires, ils assurent le suivi du travail en équipe et accompagnent individuellement chaque volontaire dans son projet d'avenir. Leur rôle consiste également à dispenser un tronc commun d'enseignements aux JADE : les formations civiques et citoyennes (comme le certificat de prévention et secours civiques 1 [PSC1]).

Les tuteurs du service civique échangent régulièrement avec l'équipe de coordination nationale du Défenseur des droits pour se

tenir mutuellement informés de la dynamique d'équipe et du suivi de la mission sur le terrain. Cette collaboration, reposant sur la transmission d'informations et la confiance, participe à la qualité de la mission JADE et au bon accompagnement des volontaires. Les structures participent également aux différents comités de pilotage de l'année.

Les services de l'Éducation nationale associés au programme

L'accès aux établissements scolaires, principaux lieux d'intervention des JADE, est facilité grâce à l'implication de l'Éducation nationale dans le programme. Encadré par une convention-cadre, ce partenariat permet de présenter les interventions des JADE comme une ressource pédagogique complémentaire pouvant s'articuler aux cours d'enseignement moral et civique (EMC) et s'insérer dans le cadre de projets d'établissements axés sur les enjeux de citoyenneté et d'égalité. En effet, la lutte contre les discriminations ainsi que la connaissance des droits fondamentaux sont des axes que les professeurs et établissements souhaitent régulièrement développer davantage.

Des référents issus des rectorats et des services départementaux de l'Éducation nationale participent aux comités de pilotage locaux afin d'assurer une transmission fluide des informations entre tous les partenaires concernés et de faciliter l'entrée des JADE dans les établissements sur le territoire. Chefs d'établissements, conseillers principaux d'éducation (CPE), enseignants, infirmiers scolaires, assistants de services sociaux, assistants d'éducation ou documentalistes, veillent à introduire les jeunes ambassadeurs et ambassadrices dans les établissements, dans le but de leur permettre de réaliser leurs interventions dans un cadre bienveillant.

Par ailleurs, l'Éducation nationale participe à la formation locale des JADE, en animant des modules de présentation des dispositifs spécifiques d'accueil des élèves (SEGPA, ULIS et UPE2A) ou au travers de la présentation de la procédure académique de lutte contre le harcèlement scolaire.

LES TERRITOIRES

RÉGION OCCITANIE

AU TOTAL, 3 654 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS DANS LA RÉGION

LES INTERVENTIONS SCOLAIRES :
2 831 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 125 CLASSES VISITÉES

Établissements	Villes		
Lycée professionnel Saint-Dominique	ALBI (81)	LEGTA Pamiers	PAMIERS (09)
LEGTA Toulouse-Auzeville	AUZEVILLE TOLOSANE (31)	Lycée polyvalent Aristide Maillol	PERPIGNAN (66)
Collège du Bosquet	BAGNOL-SUR-CEZE (30)	LEAP Emilie de Rodat	PEZENS (11)
Cité mixte Ferdinand Fabre	BEDARIEUX (34)	Lycée Nelson Mandela	PIBRAC (31)
Lycée agricole Charlemagne	CARCASSONNE (11)	Lycée Professionnel des métiers d'art, du bois et de l'ameublement	REVEL (31)
Lycée Jules Fil	CARCASSONNE (11)	Agricampus La Roque	RODEZ (12)
Lycée Agricole Honoré de Balzac	CASTELNAU-LE-LEZ (34)	LPA La Cazotte	SAINT-AFFRIQUE (12)
MFR Pont du Gard	CASTILLON-DU-GARD (30)	Lycée Jacques Prévert	SAINT CRISTOL-LES-ALES (30)
Collège Sainte-Claire	DIEUPENTALE (82)	Lycée Joliot Curie	SETE (34)
MFR Le Château	DONNEVILLE (31)	Lycée la Rouatière	SOUILHANELS (11)
LEAP La Gardiole	GIGEAN (34)	Lycée Berthelot	TOULOUSE (31)
Lycée Saint-François-La Cadène (Fondation d'Auteuil)	LABEGE (31)	Lycée Sainte Marie des Champs	TOULOUSE (31)
Lycée professionnel et agricole Lavaur- Flamarens	LAVAUR (81)	Lycée Saint Joseph	TOULOUSE (31)
Lycée Geneviève de Gaulle Anthonioz	MILHAUD (30)	Lycée Sainte Marie de Nevers	TOULOUSE (31)
Lycée Dr Lacroix	NARBONNE (11)	Ensemble Scolaire Privé Touscayrats	VERDALLE (81)
Lycée Albert Camus	NIMES (30)	Institut E. d'Alzon	VESTRIC-ET-CANDIAC (30)
238 interventions		28 villes / 9 départements	

**LES INTERVENTIONS
EN STRUCTURE D'INSERTION PROFESSIONNELLE :
431 JEUNES SENSIBILISÉS**

Structures	Villes
Mission Locale	AUCAMVILLE (31)
	BLAGNAC (31)
	CARBONNE (31)
	LABEGE (31)
	MURET (31)
	NIMES (30)
	SAINT-GAUDENS (31)
Volontaires en service civique - AFEV	TOULOUSE (31)
	MONTPELLIER (34)
Volontaires en service civique - Ligue de l'enseignement	NIMES (30)
	CARCASSONNE (11)
Volontaires en service civique - Unis-cité	MONTPELLIER (34)
	TOULOUSE (31)
Association Rebonds !	MONTPELLIER (34)
Centre EPIDE	TOULOUSE (31)
26 interventions	10 villes / 4 départements

**LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
107 JEUNES SENSIBILISÉS**

Structures	Villes
Établissement pénitentiaire pour mineurs	LAVAUR (81)
UEMO	MONTAUBAN (82)
	MONTPELLIER (34)
	MURET (31)
	SETE (34)
Foyer de l'enfance	NIMES (30)
Centre départementale de l'enfance et de la famille	TOULOUSE (31)
ITEP Saint-Pierre Millegrand	TREBES (11)
8 structures	8 villes / 6 départements

**LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE JEUNESSE
ET LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC :
285 JEUNES SENSIBILISÉS**

Évènements	Villes
Participation émission RADIO avec le Conseil municipal des jeunes d'Aigues-Mortes	AIGUES-MORTES (30)
Forum droits de l'enfant - Les Francas	MONTAUBAN (82)
Journée de lutte contre les discriminations - Centre social	NIMES (30)
Journée internationale des droits de l'enfant	MONTPELLIER (34)
	PONT-DU-GARD (30)
8 interventions	5 villes / 3 départements

13 - MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 1 814 JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
621 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 18 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Jules Massenet	MARSEILLE
Jean Moulin	SALON-DE-PROVENCE
Joseph d'Arbaud	SALON-DE-PROVENCE
36 interventions	2 villes

LES INTERVENTIONS EN LYCÉE :
694 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 17 CLASSES VISITÉES

Lycées	Villes
Vauvenargues	AIX-EN-PROVENCE
Simone Veil	MARSEILLE
Sully	MARSEILLE
Daumier	MARSEILLE
Le Chatelier	MARSEILLE
34 interventions	2 villes

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE D'INSERTION PROFESSIONNELLE :
475 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
Université Aix-Marseille	AIX-EN-PROVENCE
Maison du droit et du Citoyen	GARDANNE
CFA Forum Festi'métiers	MARSEILLE
Mission Locale	MARSEILLE
Ligue de l'Enseignement	MARSEILLE
Unis-Cité	MARSEILLE
Université Aix-Marseille	MARSEILLE
Forum des Jeunes	MARTIGUES
10 interventions	4 villes

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
24 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
MECS	MARSEILLE
UEMO Chutes-la-Vie	MARSEILLE
UEMO Martigues	MARTIGUES
3 structures	2 villes

14 - CALVADOS

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 982 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :
80 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 4 CLASSES VISITÉES

École	Ville
La vallée du Dan	BIEVILLE-BEUVILLE
4 interventions	1 ville

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
15 JEUNES SENSIBILISÉS

Structure	Ville
Maison d'arrêt Caen-Ifs-Quartier pour mineurs	CAEN
1 structure	1 ville

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
727 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 27 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Charles Letot	BAYEUX
Paul Eluard	DIVES-SUR-MER
Notre Dame Saint Joseph	HONFLEUR
Pierre Simon de Laplace	LISIEUX
Jean Vilar	NOUES-DE-SIENNE
Bois d'Orceau	TILLY-SUR-SEULLES
Octave Mirbeau	TREVIERES
Emile Maupas	VIRE
54 interventions	8 villes

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC :
160 JEUNES SENSIBILISÉS

Évènements	Villes
Cross départemental	CAEN
Fête de l'Europe	HEROUVILLE SAINT CLAIR
2 interventions	2 villes

21 - CÔTE-D'OR

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 1 714 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE : 1 177 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 29 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Montchapet	DIJON
Carnot	DIJON
Jean-François Champollion	DIJON
Henry Dunant	DIJON
Gaston Roupnel	DIJON
Henry Berger	FONTAINE-FRANÇAISE
Albert Camus	GENLIS
Jean Rostand	QUETIGNY
Boris Vian	TALANT
Alésia	VENAREY-LES-LAUMES
58 interventions	9 villes

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE : 102 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
Maison départementale de l'enfance Simone Veil - groupe de mineurs non-accompagnés	AHUY
ACODEGE	DIJON
Maison d'arrêt de Dijon - Quartier pour mineurs	DIJON
UEAJ	DIJON
IME - Les Ecayennes	DIJON
CHU - Dijon-Bourgogne	DIJON
CHU	IS-SUR-TILLE
CHU Valmy	QUETIGNY
8 structures	4 villes

LES INTERVENTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS : 50 ENFANTS SENSIBILISÉS

Structure	Ville
Le Tempo	DIJON
1 structure	1 ville

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC : 385 JEUNES SENSIBILISÉS

Évènements	Villes
Conseil départemental des Jeunes de Côte d'Or	DIJON
Journée Citoyenneté et valeurs de la République	DIJON
Interventions pour les volontaires d'autres programmes - Unis-Cité	DIJON
Caravane des droits	DIJON
Journée nationale de l'accès aux droits	DIJON
17 interventions	1 ville

33 - GIRONDE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 2 299 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :

2 041 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 74 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Ausone	BAZAS
Pablo Neruda	BEGLES
Sébastien Vauban	BLAYE
Cheverus	BORDEAUX
Rosa Bonheur	BRUGES
Jean Jaurès	CENON
Albert Camus	EYSINES
Monjous	GRADIGNAN
Chante Cigale	GUJAN-MESTRAS
Saint Anne	LE BOUSCAT
Emile Zola	LE HAILLAN
Michel de Montaigne	LORMONT
George Mandel	SOULAC-SUR-MER
148 interventions	13 villes

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :

73 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
Stand droit de l'enfant – Conseil départemental des Jeunes de la protection de l'enfance	BORDEAUX
UEAJ Bordeaux	BORDEAUX
Quartier pour mineurs	GRADIGNAN
3 structures	2 villes

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC :

185 JEUNES SENSIBILISÉS

Évènements	Villes
Stand droit de l'enfant – Conseil départemental des Jeunes	BORDEAUX
Journée de la Jeunesse	EYSINES
Projet THÉIA LAB – Grand Parc	LE BOUSCAT
4 interventions	3 villes

38 - ISÈRE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 2 577 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
2 436 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 87 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Jules Flandrin	CORENC
Le Rondeau-Montfleury	CORENC
Le Chamandier	GIERES
Don Bosco	GIERES
Icare	GONCELIN
Fantin Latour	GRENOBLE
Lucie Aubrac	GRENOBLE
Notre-Dame De Sion	GRENOBLE
Champollion	GRENOBLE
Louis Mauberret	LA MURE
La Pierre Aiguille	LE TOUVET
Anne Frank	LA VERPILLIERE
Lionel Terray	MEYLAN
Marcel Cunyat	MONESTIER-DE-CLERMONT
Pupilles de l'Air et de l'Espace	MONTBONNOT
Edouard Vaillant	SAINT-MARTIN-D'HERES
Marcel Mariotte	SAINT-SIMEON-DE-BRESSIEUX
Belledonne	VILLARD-BONNOT
162 interventions	
13 villes	

LES INTERVENTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS :
83 ENFANTS SENSIBILISÉS

Structures	Villes
Arlequin	GRENOBLE
Maison de l'Enfance Prémol	GRENOBLE
École élémentaire Le Lac	GRENOBLE
3 structures	1 ville

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
33 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
EREA	CLAIX
IME La Clé de Sol	EYBENS
CHU	LA TRONCHE
Maison d'arrêt / Quartier pour mineurs	VARCES
4 structures	4 villes

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC :
25 JEUNES SENSIBILISÉS

Évènements	Villes
Anniversaire des droits de l'enfant - Activités réalisées avec l'école Le Lac et la MDE Prémol et conférence avec M. Eric Delemar Défenseur des enfants	GRENOBLE
Podcast New's FM - Droits des enfants- Retour sur les ateliers des droits des enfants en partenariats avec New's FM, les Francas, les JADE et la MDE Prémol	GRENOBLE
2 interventions	1 ville

42 - LOIRE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 2 494 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
1 987 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 74 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Jacques Prévert	ANDREZIEUX-BOUTHEON
Le Pilat	BOURG-ARGENTAL
Saint-Joseph	BOURG-ARGENTAL
Saint-Joseph	CHAMBON-FEUGEROLLES
Saint-Firmin	FIRMINY
Le Monteil	MONISTROL-SUR-LOIRE
François Truffaut	RIVE-DE-GIER
Ennemond Richard	SAINT-CHAMOND
Les Champs	SAINT-ETIENNE
Aristide Briand	SAINT-ETIENNE
Jules Vallès	SAINT-ETIENNE
Portail Rouge	SAINT-ETIENNE
Jean Dasté	SAINT-ETIENNE
Le Breuil	SAINT-JUST-EN-CHEVALET
148 interventions	9 villes

LES INTERVENTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS :
183 ENFANTS SENSIBILISÉS

Structures	Villes
Centre Elie Rousson	SAINT-ETIENNE
Espace Boris Vian	SAINT-ETIENNE
Amicale Laïque de la Terrasse	SAINT-ETIENNE
Centre Social Monthieu Montplaisir	SAINT-ETIENNE
4 structures	1 ville

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
15 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
UEHC Loire	SAINT-ETIENNE
Stage Citoyenneté PJJ	SAINT-ETIENNE
2 structures	1 ville

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC :
309 JEUNES SENSIBILISÉS

Évènements	Villes
Journée des droits de l'Enfant	SAINT-ETIENNE
Préparation Débat Jeunes avec le COFRADE	SAINT-ETIENNE
2 interventions	1 ville

69 - MÉTROPOLE GRAND LYON

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 2 307 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
1 932 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 69 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Pablo Picasso	BRON
Joliot Curie	BRON
Ampère	LYON 02
La Tourette	LYON 04
Cerene	LYON 06
Vendôme	LYON 06
Gabriel Rosset	LYON 07
Alice Guy	LYON 08
Victor Grignard	LYON 08
Henry Longchambon	LYON 08
Gérard Philippe	SAINT-PRIEST
La Xavière	VENISSIEUX
138 interventions	4 villes

LES INTERVENTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS :
145 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
Institut Départemental de l'enfance et de la Famille (ASE)	BRON
Hôpital Femme Mère Enfants	BRON
Les Oisillons de la Roche (MECS)	ÉCULLY
Établissement Pénitentiaire pour Mineurs (PJJ)	MEYZIEU
Orsac Maison d'Enfants Saint Vincent (MECS, MNA)	OULLINS-PIERRE-BENITE
Maison d'Enfants les Quatre vents (MECS, MNA)	SAINT-GERMAIN AU MONT D'OR
Plateforme MNA - Fondation AJD Maurice Gounon (ASE)	VENISSIEUX
7 structures	6 villes

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC :
230 JEUNES SENSIBILISÉS

Évènements	Villes
Journée Internationale des droits des enfants sur le droit à la protection de la vie privée Hôtel de Ville	LYON 01
Consultation du Défenseur des droits avec le conseil des arrondissements des enfants de la ville de Lyon (Ciné-débat)	LYON 03
2 interventions	1 ville

69 - RHÔNE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 2 258 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
1 830 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 61 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Saint-Viateur	AMPLEPUIS
Georges Charpak	BRINDAS
Alexis Kandelaft	CHAZAY-D'AZERGUES
Hector Berlioz	COMMUNAY
Sainte-Marie	COURS-LA-VILLE
Mont Saint-Rigaud	DEUX-GROSNES
Louis Leprince Ringuet	GENAS
Louis Armand (Lycée)	GLEIZE
Maurice Utrillo	LIMAS
Pierre de Ronsard	MORNANT
Notre Dame de Bel Air	TARARE
Val d'Argent	SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE
La Platière	THIZY-LES-BOURGS
Notre-Dame des Vallons	VAUGNERAY
122 interventions	14 villes

LES INTERVENTIONS EN MFR :
343 JEUNES SENSIBILISÉS, 16 CLASSES VISITÉES

MFR	Villes
La Palma	L'ARBRESLE
Des 4 Vallées	LAMURE-SUR-AZERGUES
Villié-Morgon	VILLIE-MORGON
Saint-Laurent de Chamousset	SAINT-LAURENT DE CHAMOUSSET
Charentay	CHARENTAY
32 interventions	5 villes

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
65 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
Foyer de La Barge (ASE et PJJ)	GREZIEU-LA-VARENNE
Foyer de La Tour (ASE)	MARENNE
Foyer de l'Oriel (ASE)	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Accueillantes familiales	L'ARBRESLE
Établissement Pénitentiaire pour Mineurs (PJJ)	MEYZIEU
Foyer MNA du SAMNA (ASE)	VERNAY
6 structures	6 villes

LES INTERVENTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS :
20 ENFANTS SENSIBILISÉS

Structure	Ville
MJC de Brindas	BRINDAS
1 structure	1 ville

75 - PARIS

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 4 843 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN ÉCOLE PRIMAIRE :
74 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 4 CLASSES VISITÉES

École	Ville
Mathis	PARIS
8 interventions	1 ville

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
604 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 23 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Jules Romains	PARIS
Madame de Staël	PARIS
Jean-François Oeben	PARIS
Colette Besson	PARIS
Sainte Louise	PARIS
Pierre de Ronsard	PARIS
Valmy	PARIS
46 interventions	1 ville

LES INTERVENTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS :
47 ENFANTS SENSIBILISÉS

Structures	Ville
Carrel	PARIS
Mathis	PARIS
Fessart	PARIS
Ourcq B	PARIS
Compans	PARIS
5 structures / 15 interventions	1 ville

LES INTERVENTIONS EN LYCÉE :
602 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 18 CLASSES VISITÉES

Lycées	Ville
Jacques Decour	PARIS
Henri IV	PARIS
36 interventions	1 ville

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
73 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Ville
MECS Sainte Thérèse	PARIS
Hôpital La Salpêtrière	PARIS
ALJT	PARIS
UEMO Paris Sud	PARIS
4 structures / 10 interventions	1 ville

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC :
3 143 JEUNES SENSIBILISÉS

Évènements	Ville
Challenge ton duo	PARIS
Educacity	PARIS
Solidays	PARIS
Événement rapport annuel des droits de l'enfant du Défenseur des droits	PARIS
Article 1	PARIS
Prix Jeunesse pour l'égalité	PARIS
Tour de France Républicain	PARIS
Institut National des Langues et Civilisations Orientales	PARIS
Association Par le Monde	PARIS
10 interventions	1 ville

LES INTERVENTIONS EN ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :
300 JEUNES SENSIBILISÉS, 10 CLASSES VISITÉES

Établissements	Ville
Suptertiaire	PARIS
20 interventions	1 ville

76 - SEINE-MARITIME

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 1 721 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
1 094 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 46 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Nelson Mandela	ELBEUF
Henri Wallon	LE HAVRE
Alain	MAROMME
Barbey d'Aurevilly	ROUEN
Camille Claudel	ROUEN
Arthur Rimbaud	SAINT AUBIN LES ELBEUFS
Henri de Navarre	YERVILLE
92 interventions	6 villes

LES INTERVENTIONS EN LYCÉE :
457 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 17 CLASSES VISITÉES

Lycées	Villes
Auguste Bartholdi	BARENTIN
Bernard Palissy	MAROMME
IFA Campus Marcel Sauvage	MONT SAINT-AIGNAN
Camille Saint-Saëns	ROUEN
Les Tourelles	ROUEN
Le Corbusier	SAINT-ETIENNE DU ROUVRAY
35 interventions	5 villes

LES INTERVENTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS :
110 ENFANTS SENSIBILISÉS

Structure	Ville
Centre de loisirs	MAROMME
1 structure	1 ville

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
69 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
UEMO	DIEPPE
Epicerie Sociale Solidaire	GRAND COURONNE
Club de Foot FC Rouen	PETIT QUEVILLY
3 interventions	3 villes

77 – SEINE ET MARNE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 1 156 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
779 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 30 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Les blés d'or	BAILLY- ROMAINVILLIERS
Frédéric Chopin	MELUN
Lucie Aubrac	MONTEVRAIN
Arthur Rimbaud	NEMOURS
Charles Peguy	VERNEUIL L'ETANG
60 interventions	5 villes

LES INTERVENTIONS EN LYCÉE :
205 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 12 CLASSES VISITÉES

Lycées	Villes
UTEC	AVON
Jehan de Chelles	CHELLES
24 interventions	2 villes

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
22 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Ville
Centre d'hébergement d'urgence	NEMOURS
1 structure / 2 interventions	1 ville

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC :
150 JEUNES SENSIBILISÉS

Évènement	Ville
Fête de la Jeunesse	NEMOURS
1 intervention	1 ville

78 - YVELINES

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 546 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
465 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 18 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Jean Lurçat	ACHERES
Jules Ferry	MANTES-LA-JOLIE
Romain Rolland	SARTROUVILLE
36 interventions	3 villes

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
81 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
MECS Demy les Akenes	JOUY-EN-JOSAS
Croix-Rouge Française	MAGNANVILLE
Etablissement pénitentiaire pour mineurs	PORCHEVILLE
UEAJ	VERSAILLES
4 structures / 10 interventions	4 villes

91 - ESSONNE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 1 257 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN ÉCOLE PRIMAIRE :
123 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 5 CLASSES VISITÉES

Écoles	Ville
Jacques Brel	EVRY COURCOURONNE
Van Gogh	EVRY COURCOURONNE
Jacques Tati	EVRY COURCOURONNE
10 interventions	1 ville

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
1 017 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 31 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Les Dines Chiens	CHILLY MAZARIN
Claudine Hermann	ORSAY
Alexander Fleming	ORSAY
Pablo Picasso	SAULX LES CHARTREUX
Olivier de Serres	VIRY CHATILLON
62 interventions	4 villes

LES INTERVENTIONS EN LYCÉE :
76 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 3 CLASSES VISITÉES

Lycée	Ville
Jules Verne	LIMOURS
6 interventions	1 ville

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
41 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
UEMO Evry	EVRY
IEM Le Petit Tremblay	SAINT PIERRE DU PERRAY
Pôle médico-éducatif Léopold Bellan	VAYRES SUR ESSONNE
3 structures / 4 interventions	3 villes

92 - HAUTS-DE-SEINE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 1 519 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN ÉCOLE PRIMAIRE :
60 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 2 CLASSES VISITÉES

École	Ville
Nicolas Boileau	MONTROUGE
4 interventions	1 ville

LES INTERVENTIONS EN LYCÉE :
40 ÉLÈVES SENSIBILISÉS

Lycée	Ville
La Folie Saint James	NEUILLY-SUR-SEINE
1 intervention	1 ville

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
1 012 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 35 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Anne Frank	ANTONY
Henri Barbusse	BAGNEUX
Lakanal	COLOMBES
Jean-Baptiste Clément	COLOMBES
La Paix	ISSY LES MOULINEAUX
Saint Philippe	MEUDON
Marcel Pagnol	RUEIL MALMAISON
70 interventions	6 villes

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
7 JEUNES SENSIBILISÉS

Structure	Ville
UEMO Nanterre	NANTERRE
1 structure / 3 interventions	1 ville

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC :
400 JEUNES SENSIBILISÉS

Événement	Ville
Hauts-de-Seine Digital Games	BOULOGNE-BILLANCOURT
1 intervention	1 ville

93 - SEINE-SAINT-DENIS

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 3 284 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
1 187 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 41 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Romain rolland	CLICHY-SOUS-BOIS
Raymond Poincaré	LA COURNEUVE
Jacqueline de Romilly	LE BLANC MESNIL
Pablo Picasso	MONTFERMEIL
Jacques Prévert	NOISY-LE-SEC
Joliot Curie	PANTIN
Albert Camus	ROSNY-SOUS-BOIS
Langevin Wallon	ROSNY-SOUS-BOIS
Iqbal Masih	SAINT-DENIS
Dora Maar	SAINT-DENIS
82 interventions	8 villes

LES INTERVENTIONS EN LYCÉE :
1 544 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 24 CLASSES VISITÉES

Lycées	Villes
Jean Jaurès	MONTREUIL
Maison d'Éducation de la Légion d'Honneur	SAINT-DENIS
Paul Eluard	SAINT-DENIS
48 interventions	2 villes

LES INTERVENTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS :
127 ENFANTS SENSIBILISÉS

Structures	Villes
Confluence	SAINT-DENIS
Maison de quartier Edmond Michelet	SEVRAN
2 structures / 8 interventions	2 villes

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
108 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
Sauvegarde 93	BOBIGNY
Emmaus Alternative	MONTREUIL
Conseil municipal des jeunes	PANTIN
A.F.P.A.D.	PIERREFITTE-SUR-SEINE
Association Code/Canal	SAINT DENIS
MECS Marthin Luther King	SAINT-DENIS
6 structures / 7 interventions	5 villes

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC :
318 JEUNES SENSIBILISÉS

Évènements	Villes
Structure information jeunesse	DRANCY
Jeunes contre le racisme et l'antisémitisme	SAINT-DENIS
Forum dédié aux droits des personnes en situation de handicap (service social départemental)	STAINS
3 interventions	3 villes

94 - VAL-DE-MARNE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 819 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE : 465 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 18 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Dulcie September	ARCUEIL
Georges Politzer	IVRY-SUR-SEINE
Antoine de Saint-Exupéry	ORMESSON-SUR-MARNE
35 interventions	3 villes

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE : 53 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
STEI Créteil	CRETEIL
STEI Restaurant d'application des peines	CRETEIL
STEI Le Perreux-sur-Marne	LE PERREUX-SUR-MARNE
Centre social Andrée Chedid	ORLY
4 structures / 7 interventions	3 villes

LES INTERVENTIONS EN LYCÉE : 154 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 5 CLASSES VISITÉES

Lycée	Ville
Petit Val	SUCY-EN-BRIE
10 interventions	1 ville

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC : 60 JEUNES SENSIBILISÉS

Évènement	Ville
A fond les manettes !	ALFORTVILLE
1 intervention	1 ville

LES INTERVENTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS : 87 ENFANTS SENSIBILISÉS

Structures	Ville
Jean Vilar	VILLEJUIF
Marcel Cachin	VILLEJUIF
Henri Wallon	VILLEJUIF
Joliot Curie	VILLEJUIF
4 structures / 15 interventions	1 ville

95 - VAL D'OISE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 612 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :

604 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 30 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Gabriel Péri	BEZONS
Notre-Dame Providence	ENGHien-LES-BAINS
Jules Ferry	ERMONT
Marcel Pagnol	SAINT-OUEN-L'AUMONE
60 interventions	4 villes

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :

8 JEUNES SENSIBILISÉS

Structure	Ville
MECS Sannois	SANNOIS
1 structure / 1 intervention	1 ville

974 - LA RÉUNION

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 4 385 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN ÉCOLE PRIMAIRE :
2 253 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 115 CLASSES VISITÉES

Écoles	Villes
Alain Lorraine	LA POSSESSION
Auguste Lacaussade	LA POSSESSION
Elio Julenon	LA POSSESSION
Îlet-à-Malheur	LA POSSESSION
Paul Eluard	LA POSSESSION
Roland Jasmin	LA POSSESSION
Simone Veil	LA POSSESSION
Victor Hugo	LA POSSESSION
Charles Vandomele	LE PORT
Lettoulec	LE PORT
André Hoareau	SAINT-BENOIT
Ancien théâtre	SAINT-DENIS
Gabriel Macé	SAINT-DENIS
Immaculée conception	SAINT-DENIS
Joinville	SAINT-DENIS
Plate Piton	SAINT-LEU
Emilie Hugot	SAINT-PAUL
Yvonne Lafare	SAINT-PAUL
Pablo	SAINT-PIERRE
115 interventions	7 villes

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE :
871 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 40 CLASSES VISITÉES

Collèges	Villes
Harry Gruchet	LA CHALOUE
Guy Moquet	SAINT-BENOIT
Bourbon	SAINT-DENIS
Guy Moquet	SAINT-DENIS
Juliette Dodu	SAINT-DENIS
Les Mascareignes	SAINT-DENIS
Hippolyte Foucque	SAINTE-SUZANNE
Henri Matisse	SAINT-PIERRE
58 interventions	5 villes

LES INTERVENTIONS EN LYCÉE :
302 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 15 CLASSES VISITÉES

Lycées	Villes
Levasseur	SAINT-DENIS
Pierre Poivre	SAINT-JOSEPH
Saint Joseph	SAINT-JOSEPH
Victor Schoelcher	SAINT-LOUIS
Bois d'Olive	SAINT-PIERRE
26 interventions	4 villes

LES INTERVENTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS :
767 ENFANTS SENSIBILISÉS

Structures	Villes
Jacques Tessier	LA SALINE
Hermitage les Bains	SAINT-GILLES-LES-BAINS
Roquefeuille	SAINT-GILLES-LES-BAINS
Eugene Dayot	SAINT-PAUL
Centre de vacances l'Ermitage	SAINT-PAUL
5 structures	43 interventions
	5 villes

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
71 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
Domenjod	SAINT-DENIS
Foyer éducatif pour mineurs	SAINT-DENIS
L'UEAJ de Sainte Clotilde	SAINT-DENIS
Quartier mineur	SAINT-DENIS
AMEO Saint-Pierre	SAINT-PIERRE
Unis-cité	SAINT-PIERRE
5 structures	17 interventions
	2 villes

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC :
121 JEUNES SENSIBILISÉS

Évènements	Villes
Association La Parenthèse	SAINT-DENIS
Lieu d'accueil enfants parents du chaudron	SAINT-DENIS
Festival de l'enfance	SAINTE-MARIE
ATD Quart-Monde	TROIS BASSINS
6 interventions	3 villes

976 - MAYOTTE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 1 083 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN LYCÉE :
237 ÉLÈVES SENSIBILISÉS, 9 CLASSES VISITÉES

Lycées	Villes
Kawéni	MAMOUDZOU
Petit Terre	PAMANDZI
9 interventions	2 villes

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE :
666 JEUNES SENSIBILISÉS

Structures	Villes
Prévention spécialisée HUB Social Kawéni	KAWENI
Prévention spécialisée HUB Social Labattoir	LABATTOIR
Maraudes	MAMOUDZOU
Maraudes	PAMANDZI
Prévention spécialisée HUB Social Tsoundzou	TSOUNDZOU
4 structures / 27 interventions	5 villes

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC :
180 JEUNES SENSIBILISÉS

Évènements	Villes
Clowns Sans Frontières	BANDRABOUA
Clowns Sans Frontières	DEMBENI
Clowns Sans Frontières	MAMOUDZOU
4 interventions	3 villes

LES FORMATEURS

FORMATION INITIALE

FORMATEURS ET FORMATRICES DU DÉFENSEUR DES DROITS PAR MODULE :

La place du programme JADE au Défenseur des droits

Mireille Le CORRE, secrétaire générale du Défenseur des droits ;

Sarah BENICHOU, directrice de la promotion de l'égalité et de l'accès aux droits ;

Vincent LEWANDOWSKI, chef de pôle jeunesse, formation, prospectives.

Comment fonctionne l'institution du Défenseur des droits ?

Anaïs AÏDARA, Thomas BOUVARD, Alexandra FRONTALI et Ken OKADA, coordinateurs et coordinatrices du programme JADE.

Jeu sur les 12 droits de l'enfant

Ken OKADA et Thomas BOUVARD, coordinateurs du programme JADE.

Jeu sur l'Égalité

Anaïs AÏDARA et Alexandra FRONTALI, coordinatrices du programme JADE.

Recevabilité, orientation et accès aux droits au Défenseur des droits

Émilie JUSTEAU, adjointe au directeur Réseau et Accès aux droits et l'ensemble des juristes Réseau et Accès aux droits.

Présentation de sujets d'actualités sur les droits de l'enfant et la jeunesse

Sophie BOURGEOIS, chargée de mission droits des enfants ;

Lyes BOUHDIDA, chargé de mission accès aux droits des jeunes.

Contexte de la CIDE : ONU – Droits de l'Homme – Histoire des droits de l'enfant – Comité des droits de l'enfant. Les 4 principes généraux de la CIDE / L'intérêt supérieur de l'enfant et le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant/ Les droits fondamentaux de la CIDE

Alexandra FRONTALI et Ken OKADA, coordinateurs du programmes JADE.

Découverte du droit

Ken OKADA, coordinateur du programme JADE.

Approfondissement sur le Défenseur des droits

Jimmy CHARRUAU, conseiller expert auprès du secrétariat général.

À la découverte de ma mission JADE – Être JADE / Jeu découverte des JADE / Introduction à l'animation dans le contexte JADE, être un animateur JADE / Découverte du catalogue des animations JADE/ Savoir adapter une animation JADE

Anaïs AÏDARA, Thomas BOUVARD, Alexandra FRONTALI et Ken OKADA, coordinateurs et coordinatrices du programme JADE.

Présentation d'Éducadroit

Lyes BOUHDIDA, chargé de mission accès aux droits des jeunes.

Cheminement émotionnel de l'enfant/ l'adolescent et réagir aux confidences

Thomas BOUVARD, coordinateur du programme JADE.

Développement de l'enfant

Dr JEAN BAPTISTE, docteur à la Réunion.

Présentation du pôle Défense des droits de l'enfant et des paroles inquiétantes des JADE / Point sur le secret professionnel / le secret partagé

Véronique MAHL, chargée de mission au pôle défense des droits de l'enfant.

Présentation de la procédure des paroles inquiétantes des JADE

Anaïs AÏDARA, Thomas BOUVARD, Alexandra FRONTALI, Ken OKADA, coordinateurs et coordinatrices du programme JADE.

Les mécanismes de construction des discriminations

Anaïs AÏDARA, coordinatrice du programme JADE ;

Julie VOLDOIRE, chargée de mission formation, direction de la promotion de l'accès aux droits.

Comment faire valoir son droit ? Modalités de traitement des réclamations par le Défenseur des droits

Aurélie STOFLIQUE, juriste du pôle Emploi, biens et services privés.

Déontologie des forces de sécurité

Jessica GARNIER, juriste du pôle Déontologie.

Discrimination raciale et notions connexes : une approche systémique (racisme et laïcité)

Anaïs AÏDARA, coordinatrice du programme JADE ;

Émilie BOURGEAT, chargée de mission discrimination Origine.

Discriminations et inégalités de genre

Rodolphe GRUBER, stagiaire auprès de la chargée de mission genre et orientation sexuelle.

Rencontre avec Claire HÉDON, Défenseure des Droits et rencontre avec Éric DELEMAR, Défenseur des enfants

DÉLÉGUÉS ET CHEF DE PÔLE PARTICIPANTS À LA FORMATION INITIALE :

Isabelle BORNE CARTOU, déléguée du Gard ;

Gérard BRION, délégué de l'Isère ;

Brigitte CAMP, déléguée de la Côte d'Or ;

Michel CHANE SAN, délégué de la Réunion ;

Ayat DAOUZLI, déléguée du Rhône ;

André DEBRU, déléguée de la Seine-Maritime ;

Martine GIROUD-SAVOIE, déléguée du Rhône ;

Karine HOAREAU, déléguée de la Réunion ;

Didier LEFEVRE, chef de pôle régional Mayotte-Réunion ;

Sylviane LORET, délégué de Seine-Maritime ;

Alain POUGET, délégué de l'Hérault ;

Caroline VENGUD, déléguée de la Gironde.

ANCIENS JADE SOLICITÉS POUR LA FORMATION INITIALE :

Gabriel BONO ;

Émilie COQUILLAUD ;

Mahé FELIX ;

Marine LANDRY ;

Lucile POMMIER ;

Maud TARDIVEL.

EXTERNES :

Les enfants dans les conflits armés et la protection contre toutes les formes d'exploitation

Marie LEE LUREL, doctorante en droit international, ancienne déléguée du Défenseur des droits et ancienne JADE.

Attitudes à adopter, positionnement auprès des élèves

Sébastien GURUNG, délégué général du Collectif Orientation :

Aude LAPOULE, cheffe de projets transformation de l'Académie de Paris.

Atelier prise de parole en publique / animer un groupe

Joana OLIVEIRA.

Présentation de la Brigade de Protection des Mineurs de Paris – protection des enfants victimes d'exploitation et de violences sexuelles

Capitaine Marie-Eva BERNARD, cheffe du groupe internet.

Présentation du 119, Allo Enfance en danger

Carole GILMAS-ADEL, coordonnatrice du Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger (SNATED-119) ;

Maryline BARTHELEMY.

E-enfance, les dangers d'internet

Godefroy HEMON, chargé de Formation de l'Association e-Enfance.

FORMATION INTERMÉDIAIRE

AGENTS DU DÉFENSEUR DES DROITS :

Mission JADE : analyse de pratique et retour d'observations

Anaïs AÏDARA, Thomas BOUVARD, Alexandra FRONTALI, Ken OKADA, coordinateurs et coordinatrices du programme JADE.

Création et adaptation d'activités

Anaïs AÏDARA, Thomas BOUVARD, Alexandra FRONTALI, Ken OKADA, coordinateurs et coordinatrices du programme JADE.

Présentation de la consultation 2025 sur la situation des enfants suspectés d'avoir commis une infraction et le droit des enfants à une justice adaptée à leur âge

Sophie BOURGEOIS, chargée de mission promotion des droits de l'enfant ;

Perrine AUTHIER, stagiaire promotion des droits de l'enfant.

Ateliers pratiques - ressources Éducadroit

Lyes BOUHDIDA, chargé de mission Éducadroit.

Protection de l'enfance - contexte général

Marguerite AURENCHÉ, cheffe de pôle Protection des droits - affaires judiciaires | Défense des enfants.

Introduction aux interventions auprès d'enfants et jeunes en situation de handicap

Anaïs AÏDARA et Alexandra FRONTALI coordinatrices du programme JADE.

EXTERNES :

La Protection Judiciaire de la Jeunesse et la protection de l'enfance

Maïwenn YZABEL, directrice des services de la PJJ, ancienne juriste au pôle défense des enfants du Défenseur des droits et ancienne JADE.

Prévention spécialisée

Christophe JIBARD, éducateur à l'Association de prévention spécialisée et d'accompagnement des jeunes.

Santé mentale des enfants et des adolescents

Docteur Sevan MINASSIAN, Pédopsychiatre - Maison de Solenn / Maison des Adolescents.

Les mineurs étrangers accompagnés par la protection de l'enfance

Marie-Lee LUREL, chargée de mission auprès de la présidente de la chambre spéciale des mineurs à la Cour d'appel de Montpellier.

Les violences sexuelles dans le sport

Emma OUDIOU, sportive engagée dans la lutte contre les violences dans le sport et la promotion de l'égalité ancienne membre de l'équipe de France d'athlétisme.

IEM Le Petit Tremblay

Sophie ALGARRA-MIQUEL, enseignante spécialisée ;

Maria FERNANDES, éducatrice spécialisée.

Les mineurs non accompagnés parcours et protection

David GORECKI, Vice-président chargé de l'instruction. Tribunal judiciaire de Bobigny, ancien juge des enfants ;

Marie-Lee LUREL, Doctorante en droit international, ancienne déléguée du Défenseur des droits et ancienne JADE.

FORMATION LOCALES :

Présentation de l'Éducation nationale et des dispositifs spécifiques d'accueil des élèves de l'Éducation Nationale.

Catherine BARRUEL-KHODJA, inspectrice pédagogique régionale d'histoire géographie – rectorat de Lyon ;

Francine BOGENEZ, conseillère technique du Service Social en Faveur des Élèves de la DSDEN 21 ;

Eric COULEAU, conseiller technique établissement et vie scolaire auprès de la rectrice, académie de la Réunion ;

Stéphanie DURY, chargée de mission 1er degré pôle Allophones et Voyageurs DSDEN 69 ;

Pierre MAUJEAN, directeur adjoint de la SEGPA collège Fontenelle – Rouen ;

Annabelle ROBIN-BOURGEOIS, chargée de mission lutte contre le harcèlement, académie de Bordeaux ;

Marion VALANTIN, conseillère pédagogique ASH - Pôle ASH69 DSDEN 69 (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés).

Présentation du service social scolaire de son département et de la procédure académique de lutte contre le harcèlement scolaire

Bachir AGUERGUAN, conseiller technique responsable du Service social en faveur des élèves, DSDEN 33 ;

Corinne JEGO, conseillère technique du Service Social en Faveur des Élèves de la DSDEN 69 ;

Vincent MAS, membre du cabinet de la rectrice de l'académie de Bordeaux ;

Françoise PENENT, conseillère technique du Service Social en Faveur des Élèves auprès du recteur de la Réunion ;

Armelle PIZIGO, conseillère technique du Service Social en Faveur des Élèves de la DSDEN 76 ;

Maud REDON, assistante sociale scolaire de l'académie de Grenoble.

Présentation du Conseil départemental et du service Protection de l'Enfance (recueil des informations préoccupantes + prise en charge des mineurs non accompagnés)

Hassina BIANCHI, responsable de l'unité informations préoccupantes à la Métropole de Lyon ;

Patricia BOULET, responsable de la cellule de recueil des informations préoccupantes de la Réunion ;

Lisa DENNEBOUY, animatrice des actions éducatives citoyennes du Conseil départemental de Caen ;

Aurore FONTAINE, cheffe de service Administratif et Stratégique Enfance et Famille du Conseil départemental de Caen ;

Séverine GABRIELE, cheffe du service Actions éducatives, Citoyenneté, Europe du Conseil départemental de Caen ;

Patricia GEOFROY, cheffe de service aide sociale à l'enfance Conseil départemental de Côte d'Or ;

Marie JULLIAND, cheffe de service, Service Evaluation et Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés, Direction Santé, Enfance & Famille du Département du Rhône ;

Isabelle SAINT-GERAND, cheffe de bureau droits de l'enfant et enfance en danger, Pôle solidarité et services aux usagers, Direction Enfance Famille du Département du Rhône ;

Sophie STOURME, chargée de mission, Direction Éducation, Jeunesse et Sport du Département de l'Isère ;

Julia VIVIER, référente Jeunes Majeurs et persévérence scolaire, Délégation Solidarités, Habitat et Éducation, Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance de la Métropole de Lyon.

Présentation du fonctionnement de la Métropole et des actions de Lutte contre les Discriminations

Camille RACCAH, cheffe de mission plan métropolitain contre les discriminations à la Métropole d'Aix Marseille Provence.

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Isabelle ESPESSON, représentante du personnel au sein du comité technique de la direction territoriale de la Réunion ;

Roberto MATTEI, référent Laïcité et Citoyenneté, Direction Territoriale PJJ de la Loire ;

Karine REIMBOLD, référente Laïcité et Citoyenneté, Direction Territoriale PJJ Côte d'Or ;

Laetitia ZOUAOUA, conseillère technique de la direction territoriale des Bouches du Rhône.

Présentation de la Maison de Protection des Familles

Bruno COLIN, adjudant-chef, Gendarmerie nationale, MPF de Dijon ;

Nathalie DUMAS, adjudante-chef, Gendarmerie nationale, MPF de Saint-Etienne ;

Corinne DURET, adjudante, Gendarmerie nationale, MPF de Lyon ;

Nathalie GUET, adjudante, Gendarmerie nationale, MCPF de l'Isère.

Présentation des Unités d'accueils pédiatriques d'enfants en danger

Docteur Laurence LANGEVIN, pédiatre, Coordinatrice UAPED-HNO ;

Annabelle MALHOMME, coordinatrice UAPED.

Formation sur la laïcité

Julien SAINT-AMAN, chargé de mission citoyenneté, Direction Générale des Services, Département de l'Isère.

Sensibilisation à la vie affective et sexuelle

Docteur Jean-léonard FOUGAS, chargé de mission Centre Départemental de Santé et d'Éducation Sexuelle (CDSES), Direction Santé Enfance et Famille, Pôle Solidarités et services aux usagers Départemental du Rhône.

Observatoire des violences envers les femmes – Seine-Saint-Denis 93

Abigaïl VACHER, chargée de projets.

Association France-Victime

M^{me} DUCHATEL, directrice de l'association en Côte d'Or.

REMERCIEMENTS

La mission des JADE ne pourrait être menée sans le soutien et l'investissement de nombreux acteurs locaux. L'institution du Défenseur des droits et, particulièrement, l'équipe de coordination JADE, tiennent à remercier l'ensemble des partenaires cités ci-après.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

Département des Bouches du Rhône
Département du Calvados
Département de la Côte-d'Or
Département de la Gironde
Département de l'Isère
Département de la Loire
Département du Rhône
Métropole Aix-Marseille-Provence
Métropole Grand-Lyon
Métropole Rouen Normandie
Région Occitanie
Région Réunion

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

Apprentis d'Auteuil - Mayotte
Concordia
Institut international des droits de l'Homme et de la paix
Unis-Cité

PÔLES RÉGIONAUX DU DÉFENSEUR DES DROITS :

Aquitaine
Amélie GUIBERT, cheffe de pôle régional ;
Julie JEZEQUEL, chargée de mission pôle régional ;
Pascal PUVILLAND, délégué référent JADE Gironde ;
Caroline VENGUD, déléguée référente JADE Gironde.

Auvergne-Rhône-Alpes

Gérard BRION, délégué référent JADE Isère ;
Ayat DAOUZLI, déléguée référente JADE Rhône ;
Charlotte DELUCE, cheffe de pôle régional ;
Martine GIROUD SAVOIE, déléguée référente JADE Rhône ;
Isabelle GUERIN, déléguée référente JADE Metro Lyon ;
Albin MEYNIER, chargé de mission pôle régional ;
Jean-Marc VERILHAC, délégué référent JADE Loire.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Académie de la Réunion
Caf de la Réunion
Dilrah
Ministère de la Justice
Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Préfet de la région Réunion

Bourgogne-Franche Comté

Marie BREYSSE, Cheffe de pôle régional ;
Brigitte CAMP, déléguée référente JADE Côte d'Or.

Île-de-France

Dominique BAPTESTE, déléguée référente JADE Enfant Seine-et-Marne ;
Marie-Josèphe BUFFIN, déléguée référente JADE Egalité IDF ;
Juliette HIGNARD, chargée de mission pôle régional IDF ;
Isabelle HOUARD, déléguée référente JADE Enfant Yvelines ;
Mathilde LUBART, chargée de mission pôle régional IDF ;
Alain MIGNOT, délégué référent JADE Egalité IDF ;
Dominique MARCAILLOU, délégué référent JADE Enfant Val-d'Oise ;
Camille PEREZ, cheffe de pôle régional ;
André-Charles PUMA, délégué référent JADE Enfant Essonne ;
Michèle RIGAULT, déléguée référente JADE Enfant Seine-Saint-Denis ;
Yannis ZOUAHLI, chargé de mission pôle régional IDF.

Normandie

Marie-Odile COLIN, déléguée référente JADE Calvados ;
Andrée Jeanne DEBRU, déléguée référente JADE Enfant Seine-Maritime ;
Patrick DURAND, délégué référent JADE Calvados ;
Slimane LAOUFI, chef de pôle régional ;
Sylviane LORET, déléguée référente JADE Egalité Seine Maritime ;
Marie-Christine VITET, déléguée référente JADE Egalité Seine Maritime.

Occitanie

Romain BLANCHARD, chef de pôle régional (jusqu'en février 2025) ;
Isabelle BORNE CARTOU, déléguée référente JADE Gard ;
Mathilde CASAMAYOU DIT BOUCAULT, chargée de mission ;
Annie-Claude DE CHIVRE, déléguée référente JADE Aude ;
Colette GAYRAUD, déléguée référente JADE Haute-Garonne ;
Bernadette GREDAY, déléguée référente JADE Aude ;
Claude Yvan LAURENS, délégué référent JADE Haute-Garonne ;
Alain POUGET, délégué référent JADE Gard ;
David ROHI, chef de pôle régional (anciennement chargé de mission).

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Laurence HUDRY, cheffe de pôle régional ;
Lola LAMAZERE, chargée de mission du pôle régional ;
Stéphane PIANETTI, délégué référent JADE Métro Aix-Marseille.

Réunion - Mayotte

Hounaïdat ALI, déléguée référente JADE Mayotte ;
Michel CHANE SAN, délégué référent JADE Réunion ;
Karine HOAREAU, déléguée référente JADE Réunion ;
Didier LEFEVRE, chef de pôle régional.

Crédits : Mathieu Delmestre.

Jade

JEUNES AMBASSADEURS DES DROITS

Défenseur des droits - TSA 90716 - 75334 Paris Cedex 07 - 09 69 39 00 00

defenseurdesdroits.fr

